



Le

# Mag' Saint Marin

Du Lac au Tenu

Informations municipales de Saint-Mars-de-Coutais

Octobre  
2024

## *Clap de fin en beauté pour le festival «Le Chemin des Papillons»*

*Août 2024*



# Sommaire



|                                                          |    |
|----------------------------------------------------------|----|
| L'action municipale.....                                 | 4  |
| Les commissions municipales.....                         | 8  |
| La vie des services municipaux.....                      | 17 |
| Les actualités de la Commune.....                        | 20 |
| Les actualités des écoles.....                           | 22 |
| La dynamique associative.....                            | 24 |
| Le lien avec les autres communes.....                    | 30 |
| En bref .....                                            | 34 |
| SNPN (Société Nationale de Protection de la Nature)..... | 36 |
| Les petites et grandes histoires de St Mars.....         | 37 |
| Les prochains événements.....                            | 38 |

## QUELQUES PRÉCISIONS... :

Il faut compter plusieurs semaines entre la finalisation des articles d'un tel bulletin et la diffusion dans vos boîtes aux lettres (temps nécessaire à la mise en page, la vérification, l'impression, la distribution...).

Certaines informations peuvent donc avoir évolué depuis cette finalisation.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Directeur de la publication : Jean Charrier, Maire

Rédaction : Commission Participation Citoyenne, Information, Relations Extérieures

Contact : 02 40 31 50 53 - [contact@saintmarsdecoutais.fr](mailto:contact@saintmarsdecoutais.fr)

Site internet : [www.saintmarsdecoutais.fr](http://www.saintmarsdecoutais.fr)

Tirage : 1 300 exemplaires - Maquette et mise en page : Phenix Studio - Impression : Maya Imprimerie

Crédits Photos : les adjoints, Michel Beillevaire et Daniel Chesnais.



## L'ÉDITO

Chères Saint Marines, Chers Saint Marins,

Parce qu'une collectivité se doit de montrer l'exemple et que l'action publique doit participer à la construction d'une ville durable, parce que les enjeux sont à la fois sociaux, économiques et environnementaux, **la commune de Saint Mars affirme sa volonté de conduire** pour la commune et ses habitants **une stratégie globale et cohérente de développement durable.**

L'aménagement du bourg est un mélange d'artificialisation et de massifs plus ou moins naturels.

Sur les pratiques vertes et respectueuses de l'environnement, la gestion différenciée des espaces se doit d'être adaptée. Il s'agit de tenir compte des spécificités d'un site pour lui appliquer une gestion en fonction de sa caractéristique. Un massif champêtre est aussi un lieu pour la biodiversité, tant pour la faune que la flore. **Le paillage des massifs végétalisés limitera tout apport d'eau d'arrosage et la pousse de graminées non désirable.**

Quelques habitants nous ont fait remonter des remarques concernant cet entretien. Il ne s'agit pas de se dédouaner, mais il me semble nécessaire de vous apporter quelques précisions sur la gestion des espaces verts.

En effet, nous regrettons le manque d'entretien des espaces du centre bourg qui aurait dû être pris en charge par l'entreprise ayant réalisé les travaux pendant l'année qui a suivi la réception définitive du chantier. Le Maître d'œuvre, garant du suivi de chantier, aurait dû intervenir auprès du paysagiste, ce qui n'a pas été le cas malgré les nombreuses relances. À la suite de ce constat, nous n'avons pas soldé financièrement ces travaux.

Par ailleurs, la Communauté de Communes Sud Retz Atlantique a décidé, à partir du 1er juillet 2024, de facturer le service d'entretien des espaces verts. Ce nouveau dispositif aurait généré un coût estimé compris entre 65K€ et 80K€. Dans ces conditions, le Conseil Municipal a refusé d'intégrer ce dispositif.

C'est donc dans l'urgence que, **depuis le 1er juillet 2024 et dans l'attente d'une réorganisation de ce service**, la commune a confié provisoirement **la prestation d'entretien à deux prestataires (ADJ paysage et l'association d'insertion Retz Agir).** Cette nouvelle prise en charge pour la commune nécessite bien évidemment quelques réglages. La période estivale n'a pas été favorable du fait de la gestion des plantings pour les entreprises et d'une météo humide favorisant l'expression de la végétation.

Bien évidemment, nous travaillons pour que **cette gestion de l'ensemble de ces espaces soit optimum.** Nous vous demandons un peu de bienveillance le temps d'organiser cet entretien.

**Le contrat** avec ces entreprises est **signé pour une période de 6 mois**, ce qui doit permettre à la commune de **trouver une organisation adaptée.** Plusieurs solutions seront envisagées : en régie directe, avec un prestataire, ou encore un mixte de ces deux solutions.

Autre sujet préoccupant, le **stationnement illicite de caravanes sur la commune**, notamment par la communauté des gens du voyage, mais également par toutes autres personnes n'appartenant pas à cette communauté. Comme vous pouvez le constater, **toutes les communes sont concernées par ces stationnements illicites.** La commune est systématiquement mise devant le fait accompli par ces installations illégales. Bien évidemment, j'interviens auprès de la communauté des gens du voyage dès que j'en suis informé et j'active tous les leviers avec la gendarmerie et le Préfet. A cet effet, j'ai saisi à deux reprises, par courrier, la Préfecture cet été. Malheureusement, force est de constater que les communes ne sont accompagnées sur ce sujet au combien difficile pour les maires.

Devant cette récurrence, **nous étudions la fermeture de l'ensemble de ces lieux** pour interdire le stationnement de ces caravanes, ce qui va générer également des contraintes pour les associations, notamment au complexe sportif. **Ne serait-il pas intéressant de réfléchir avec vous sur l'acceptabilité ou pas d'un lieu de stationnement autorisé et respectueux de l'environnement ?**

Par ailleurs, nous déplorons également, l'installation de caravanes dans des espaces naturels, sans aucune autorisation. Pourtant ces contrevenants sont bien au fait de la réglementation en vigueur. Parfois même, ils sont les défenseurs de l'environnement, ce qui est louable par ailleurs, mais sans l'appliquer à eux même. Ces installations, sans assainissement, portent également **atteinte à notre environnement, à la faune, à la flore et aux zones humides**, zones importantes pour la qualité des nappes souterraines. Nous ne devons pas accepter cela. Alors, j'en appelle au civisme de chacun pour que notre belle commune reste un espace de bocage et de biodiversité.

Enfin, je tenais à vous informer qu'à l'issue du vote du Plan Guide Opérationnel, document cadre qui apporte une vision à moyen/long terme et permet de s'assurer de la cohérence et complémentarité des projets à mener, et afin de le décliner, **les élus municipaux vont prochainement travailler sur la redynamisation du centre bourg en relocalisation les commerces à proximité du Petit Local.**

Je sais qu'**une boulangerie à Saint Mars est très attendue.** C'est dans ce cadre que je vous informe qu'un boulanger est toujours motivé pour faire aboutir ce projet. Le lieu choisi par le porteur de projet pour son installation se situe à l'emplacement de l'ancienne cave jouxtant la mairie. J'espère pouvoir vous en dire plus en fin d'année.

Je vous souhaite une belle reprise.

Le Maire

**Jean Charrier**

# L'ACTION MUNICIPALE

Les réunions de Conseil Municipal ont lieu une fois par mois de septembre à juin ou juillet, le jeudi soir (20h). N'hésitez pas à venir y assister : elles sont ouvertes au public.

L'ordre du jour est accessible en amont de la réunion sur le site de la commune et sur la page Facebook de la mairie.

Un résumé des principales décisions vous est ci-après présenté, mais l'intégralité des procès-verbaux et décisions est accessible sur le site de la mairie :

<https://www.saintmarsdecoutais.fr/comptes-rendus-municipaux-saint-mars-de-coutais/>

**Prochaines réunions : 7 novembre, 12 décembre 2024 et 16 janvier 2025.**



## SYNTHÈSE DES CONSEILS MUNICIPAUX DE MAI À JUILLET 2024

### → Conseil du 16 mai 2024

**Présents :** M. Jean CHARRIER, M. Jean-Marc AUBRET, Mme Marie-Noëlle REMOND, Mme Laëticia PELTIER, Mme Hélène GLEZ, M. Philippe BEILLEVAIRE, M. Michaël DERANGEON, Mr Philippe CLAVIER, M. Olivier ORDUREAU, Mme Charlotte NOVELLO, M. Bruno LAMBERT, M. Nicolas ANGOT, Mme Cécile GEORGETTE, Mme Laurence FERRET, Mme Coralie GIRAUDINEAU et M. Michel MERLET.

**Excusés ayant donné pouvoir :** M. Jean CHARRIER a donné pouvoir à M. Jean-Marc AUBRET jusqu'à 20h20.

**Absents :** Mme Emmanuelle BOREL-MARILLAUD, Mme Christine CELTON, Mme Marie FANIC, Mme Julie RIGOLLET et Mme Kristel JOURDREN.

## AFFAIRES GÉNÉRALES

### Installation d'un nouveau conseiller municipal suite à une démission

Par courrier du 8 avril 2024, M. Quentin DESMOUCEAUX a informé Monsieur le Maire de sa démission de sa fonction de conseiller municipal.

En application de l'article L.270 du code électoral relatif au remplacement des conseillers municipaux : « Le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit. »

Il a ainsi été proposé au candidat suivant sur l'Alterliste, M. Michel MERLET, d'assurer le remplacement de M. DESMOUCEAUX.

M. MERLET a accepté d'exercer le mandat de conseiller municipal en remplacement du conseiller démissionnaire.

### Modification de la composition des commissions municipales et de la commission de contrôle des listes électorales

Suite à la démission de M. Quentin DESMOUCEAUX de sa fonction de conseiller municipal, il était nécessaire de renouveler la composition des commissions municipales auxquelles il appartenait.

M. DESMOUCEAUX était membre de la commission Finances, Marchés Publics, Impôts et Ressources Humaines et membre de la commission de contrôle des listes électorales.

Monsieur Michel MERLET a accepté de remplacer M. DESMOUCEAUX au sein de la commission Finances, Marchés Publics, Impôts et Ressources Humaines et au sein de la commission de contrôle des listes électorales.

### Désignation d'un nouveau représentant de Loire-Atlantique Développement

Suite à la démission de M. Didier RICHARD, un nouveau représentant a été désigné pour siéger à Loire-Atlantique Développement.

Loire-Atlantique Développement est une agence départementale d'ingénierie publique au service des collectivités et des porteurs de projets de tous les territoires du département.

Madame Laëticia PELTIER a fait acte de candidature et a été désignée pour représenter la commune de Saint Mars de Coutais aux assemblées spéciales de Loire-Atlantique Développement.

## Désignation de nouveaux représentants des commissions de la communauté de communes de Sud Retz Atlantique

Suite aux démissions de M. Didier RICHARD et de M. Quentin DESMOUCEAUX, et après acte de candidature, de nouveaux représentants des commissions de la Communauté de Communes Sud Retz Atlantique sont désignés.

- M. Mickaël DERANGEON est désigné membre titulaire de la commission Environnement.
- M. Michel MERLET et Mme Hélène GLEZ sont désignés membres de la commission Développement économique.

## Création d'un second poste de conseiller-délégué

Monsieur le Maire a proposé de créer un second poste de conseiller délégué. Les missions confiées seront notamment la gestion de certains projets de la commission « Patrimoine culture, naturel et bâti, artisanat, commerces, services » :

- Gestion et suivi des espaces verts,
- Gestion des chemins de randonnées et chemins communaux,
- Animation de l'équipe de bénévoles.

Il sera attribué une indemnité de fonction au conseiller municipal délégué. Le taux de cette indemnité sera de 3,86 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique. M. Olivier ORDUREAU est nommé à ce poste et intègre également la commission « Patrimoine culture, naturel et bâti, artisanat, commerces, services ».

## FINANCES – RESSOURCES HUMAINES

### Demande de subvention à l'Agence Nationale du Sport

La commune a pour projet l'éclairage led du terrain de football en herbe pour un coût total estimé à 144 000 € TTC. Actuellement, seul le terrain stabilisé est éclairé avec une ancienne technologie. Une étude a été menée par le cabinet VIC Ouest sur le complexe sportif, dont la partie football. Les poteaux d'éclairage seront positionnés sur les dimensions d'un futur terrain (herbe ou synthétique), projet à plus long terme. L'éclairage du terrain en herbe serait stratégique car il permettrait de pouvoir implanter des terrains de foot 5\*5, basket 3\*3 en 2025 sur le terrain stabilisé.

La commune a sollicité une subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport.

### Création d'un poste non permanent d'adjoint technique à temps non complet

Au vu de la nécessité de seconder le responsable des services techniques, il a été décidé de créer un poste non permanent en tant qu'adjoint technique à temps non complet (24/35ème), à compter du 20 mai 2024, pour une durée d'un an.

### Création d'un poste permanent d'adjoint d'animation à temps non complet

Suite à une maladie professionnelle, un agent de la commune a été reconnu inapte définitivement aux fonctions de son grade d'adjoint technique. Depuis plus d'un an, cet agent occupe un poste d'agent d'animation. Afin de pouvoir officiellement être reclassé sur le grade d'adjoint d'animation, cet agent doit être détaché sur ce grade pour une durée d'un an, avant d'y être définitivement intégré.

Le conseil municipal décide donc de créer un poste permanent d'adjoint d'animation principal 2ème classe à temps non complet 28/35ème.

## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

### Approbation du Plan Guide Opérationnel de la commune

Dans le cadre de sa politique de soutien aux territoires, le Département a lancé un appel à manifestation d'intérêt (AMI) « cœur de bourg / cœur de ville », dont l'objectif est de soutenir les démarches et projets de revitalisation des cœurs de bourg et des cœurs de ville des communes de moins de 15 000 habitants et des communes « petites villes de demain » du territoire.

L'élaboration d'un plan guide pour le centre-bourg a pour objectif de se donner une vision à moyen/long terme et de s'assurer de la cohérence et complémentarité des actions menées à l'échelle de la centralité. La définition d'un plan guide implique

la mise en place de victoires rapides à court terme et des actions plus structurantes et complexes qui sont traduites au sein d'une feuille de route opérationnelle.

Le plan guide reste un document modulable et évolutif au fil des années. Ce travail a permis d'identifier 4 axes d'intervention :

1. Retrouver des espaces de convivialité,
2. Préserver et développer l'offre de commerces de proximité,
3. Favoriser la multifonctionnalité pour notamment renforcer la mixité fonctionnelle,
4. Travailler les connexions entre les équipements et les circulations.

ENFANCE – JEUNESSE

Validation du règlement des services Enfance 2024-2025

Pour l'année scolaire 2024-2025, le règlement des services Enfance a fait l'objet de quelques modifications de formulation. Les tarifs 2024-2025 restent inchangés. Le règlement est applicable à compter du 2 septembre 2024.

→ Conseil du 27 juin 2024

**Présents :** M. Jean CHARRIER, Mme Marie-Noëlle REMOND, Mme Laëtitia PELTIER, Mme Hélène GLEZ, M. Philippe BEILLEVAIRE, M. Michaël DERANGEON, Mr Philippe CLAVIER, M. Olivier ORDUREAU, Mme Charlotte NOVELLO, M. Nicolas ANGOT, Mme Cécile GEORGETTE, Mme Emmanuelle BOREL-MARILLAUD, Mme Marie FANIC, M. Michel MERLET et Mme Christine CELTON (à partir de 21h05).

**Excusés ayant donné pouvoir :** M. Jean-Marc AUBRET a donné pouvoir à M. Jean CHARRIER, M. Bruno LAMBERT a donné pouvoir à Mme Laëtitia PELTIER.

**Absents :** Mme Laurence FERRET, Mme Coralie GIRAUDINEAU, Mme Julie RIGOLLET et Mme Kristel JOURDREN.

FINANCES – RESSOURCES HUMAINES

Demande de subvention à la Région des Pays de la Loire pour l'extension du pôle santé 2

Dans le cadre de l'agrandissement du pôle santé 2, Monsieur le Maire indique que des travaux sont susceptibles de bénéficier d'une aide de la Région des Pays de la Loire en faveur des maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP).

L'accès aux soins est aujourd'hui fragilisé par la disparition progressive des professionnels de santé sur certaines parties du territoire régional, qu'il s'agisse de zones rurales ou de quartiers urbains.

Dans une optique d'aménagement du territoire, et dans le cadre de sa compétence de développement sanitaire fixée à l'article L4221-1 du Code général des collectivités territoriales, la Région des Pays de la Loire souhaite permettre à chaque ligérien d'accéder à des soins de qualité en tous points du territoire. Pour ce faire, la Région soutient et accompagne la création de maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP).

Le Conseil Municipal a décidé de solliciter une subvention de 50 000 € à la Région des Pays de la Loire.

Demande de subvention au Département de Loire-Atlantique pour l'extension du pôle santé 2

Les travaux d'agrandissement du pôle santé 2, nécessaire pour l'accès aux soins de proximité, peuvent bénéficier d'une subvention du Département de Loire-Atlantique dans le cadre d'une fiche-action « conforter le pôle santé » - pilier « révéler un cœur de vie animé pour le bourg de Saint Mars de Coutais » du Plan Guide Opérationnel de la commune.

Le Conseil Municipal a décidé de solliciter une subvention de 130 000 € au Département de

Loire-Atlantique pour les travaux d'extension du pôle santé 2.

Demande de subvention fonds d'aide au football amateur (fafa) pour l'éclairage led du terrain de football

La commune a pour projet l'éclairage LED du terrain de football en herbe pour un coût total estimé à 144 000 € TTC. Actuellement, seul le terrain stabilisé est éclairé avec une ancienne technologie. Une étude a été menée par le cabinet VIC OUEST sur le complexe sportif, dont la partie football. Les poteaux d'éclairage seront positionnés sur les dimensions d'un futur terrain (herbe ou synthétique), projet à plus long terme. L'éclairage du terrain en herbe est stratégique car il permettrait de pouvoir implanter des terrains de foot 5\*5, basket 3\*3 en 2025 sur le terrain stabilisé.

La commune peut solliciter une subvention de 10 000 € auprès du « fonds d'aide au football amateur ».

Le Conseil Municipal a décidé de solliciter cette aide.

Convention de mise à disposition du service espaces verts communautaire

Suite à la délibération du 27 mars 2024, la Communauté de Communes Sud Retz Atlantique a approuvé la création du service commun « entretien des espaces verts » au coût horaire de 43,28 € TTC pour 2024, 2025 et 2026 avec réévaluation à compter de 2027. Elle a également approuvé la convention régissant le fonctionnement de ce service commun, applicable à compter du 1er juillet 2024. Le bureau municipal du 29 avril 2024 et la commission finances et RH du 2 mai 2024 ont émis un avis défavorable sur l'adhésion de la commune de Saint Mars de Coutais au service

commun « entretien des espaces verts » proposé par la Communauté de Communes Sud Retz Atlantique.

Le Conseil Municipal a décidé de ne pas adhérer au service commun « entretien des espaces verts » proposé par la Communauté de Communes Sud Retz Atlantique.

Revalorisation de la dotation pour les sorties scolaires de l'école publique

Conformément au guide relatif à l'organisation des sorties et voyages scolaires dans le premier degré élaboré par le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse, « les sorties scolaires obligatoires sont gratuites pour les familles. Dans le cadre des sorties scolaires facultatives, une contribution financière peut éventuellement être demandée aux familles. Celle-ci doit être limitée et ne doit, en aucun cas, conduire à l'exclusion d'un élève pour des raisons financières. »

Par délibération du 18 janvier 2024, le conseil municipal a fixé à 4,43 € par élève le montant de la dotation au titre des sorties scolaires pour les élèves scolarisés à l'école Madeleine et Paul DELAROCHE.

Afin de prendre en charge la part des familles et l'augmentation du coût des transports, il est proposé de fixer le montant de la dotation de la commune à 10 € par élève, dans la limite d'un montant maximum de 2 000 € par année civile, à compter de l'année 2024.

Le Conseil Municipal a validé la revalorisation de la dotation pour les sorties scolaires de l'école publique et a fixé le montant de la dotation de la commune à 10 € par élève, dans la limite d'un montant maximum de 2 000 € par année civile, à compter de l'année 2024.

Modification du règlement intérieur du cimetière communal

Le règlement du columbarium et du jardin du souvenir a été adopté par arrêté municipal du 7 janvier 2007.

Le règlement intérieur du cimetière communal a été adopté par arrêté municipal du 14 avril 2023.

Certaines dispositions du règlement du columbarium et du jardin du souvenir sont en incohérence avec le règlement intérieur du cimetière communal, notamment la durée des concessions.

Le conseil municipal a abrogé le règlement du columbarium et du jardin du souvenir et a intégré ses dispositions directement dans le règlement intérieur du cimetière permettant ainsi de disposer d'un règlement unique.

Ainsi, la durée des concessions pour les cases du columbarium est fixée à 15 ans ou 30 ans et sont renouvelables pour une durée de 10 ans, afin d'être en conformité avec les tarifs votés.

La Mairie

Horaires d'ouverture de la mairie :

|          |          |           |
|----------|----------|-----------|
| Lundi    | 9h/12h30 | 14h/17h30 |
| Mardi    | 9h/12h30 |           |
| Mercredi | 9h/12h30 | 14h/17h30 |
| Jeudi    |          | 14h/18h30 |
| Vendredi | 9h/12h30 | 14h/17h30 |

Pour contacter la mairie :

Par téléphone : 02 40 31 50 53

Par mail : [accueil@saintmarsdecoutais.fr](mailto:accueil@saintmarsdecoutais.fr)



## COMMISSION : ENFANCE, JEUNESSE, SÉNIORS, SOLIDARITÉS

### Climatisation à l'école

Afin de **lutter contre les fortes chaleurs** qui peuvent survenir certains jours dans les salles de classe, empêchant nos enfants de travailler dans de bonnes conditions, **trois nouvelles salles** ont été munies de **climatiseurs cet été**.

### Goûters au Périscolaire

Quelques nouveautés au Péri Atomic :

Suite au travail d'un groupe de citoyens sur un plan alimentaire de référence, et, conjointement avec les directrices du périscolaire, agents d'animation et ATSEM, la commune a décidé de reprendre les **goûters du périscolaire en régie**, en collaboration exclusive **avec des producteurs locaux**. (Ceux-ci étaient jusqu'à présent fournis par notre prestataire de la restauration du midi). Cette décision répond également **aux engagements pris dans le Projet Educatif de Territoire sur l'éco responsabilité et l'éducation alimentaire**.

Les objectifs ? Ils sont nombreux !

- **Augmenter la quantité** apportée aux enfants. De deux éléments fournis auparavant, nous passons à trois : un féculent, un produit laitier et un fruit, comme par exemple : gâche, céréales et pain frais, yaourt et fromage et fruits de saison (en quantité adaptée selon l'âge et les besoins),
- **Améliorer la qualité nutritionnelle** en remplaçant les goûters industriels transformés par des produits bruts ou des options sans additifs,
- **Participer à l'éducation des enfants** à travers une alimentation plus saine et durable, avec des produits locaux, bio et de saisons,
- **Avoir une consommation éco-responsable** en réduisant le gaspillage, les déchets et donc l'impact environnemental.

Le coût de ce goûter est évidemment bien plus onéreux, mais une **bonne gestion des commandes** dans les produits et **l'obtention de subventions européennes** pour les produits laitiers et les fruits nous permettent de **ne pas en augmenter le tarif pour les familles**.

D'autre part, les goûters des jours scolaires se prennent à présent au **restaurant scolaire**. En effet, l'augmentation constante du nombre d'enfants au périscolaire (71 en moyenne en 2024-2025, mais parfois jusqu'à une centaine) rendait difficile cette prise de goûter dans les salles destinées aux

activités d'animation par manque de places autour des tables. La présence de la cuisine du restaurant permet également une meilleure organisation.

Afin de permettre une bonne gestion des denrées commandées pour les goûters, mais également que les enfants puissent prendre leur goûter tranquillement et dans de bonnes conditions au restaurant scolaire, des modifications ont été apportées au **règlement intérieur** :

- **Inscription** (ou désinscription) **au périscolaire 48h avant la date**,
- **Possibilité de venir chercher son enfant** à partir de **16h45 pour les élèves de Delaroche** et **17h pour les élèves de Ste Thérèse**.

Enfin, grâce au Plan Alimentaire de Territoire, des formations sur l'alimentation seront suivies par certains de nos agents d'animation, toujours dans l'objectif de l'éducation au goût et à une alimentation saine.

Bon appétit les enfants !!!



## Violences sexistes et sexuelles

Suite à la signature de la charte contre les violences sexistes et sexuelles, un temps fort est organisé chaque année dans une commune différente de notre intercommunalité. Cette année, il aura lieu le **mardi 26 novembre 2024 à Saint Mars de Coutais, à partir de 19h à la salle Saint Marine**.

Vous êtes tous cordialement invités à assister à l'inauguration de **l'exposition de planches de BD** sur le thème des violences sexistes et sexuelles à tout âge. Celle-ci restera ensuite **quelques temps** dans le **bar de la salle St-Marine**.

Puis, à 20h, venez rire et vous émuvoir au **one-woman show** «Lune de Miel» de **Denise Le Saux** qui vous parlera des relations de couple (entrée libre).



## COMMISSION : CADRE DE VIE, ENVIRONNEMENT, SANTÉ

### Bilan de la consultation citoyenne sur les énergies renouvelables

#### Origines et objectifs de la consultation

Le 10 mars 2023, une loi a été promulguée pour accélérer le développement des énergies renouvelables en France. Les communes devaient, avant juillet 2024, définir des zones pour accueillir ces projets, bien que les détails du processus d'accélération ne soient pas encore entièrement connus. À défaut, l'État interviendra pour décider à leur place.

De façon singulière, la commune de Saint-Mars-de-Coutais a mis en place une démarche participative, permettant aux habitants de s'informer et de donner leur avis sur les types d'énergies et les zones concernées. Afin de garantir l'accès à cette démarche citoyenne, tous les supports de conférences, les ateliers, ainsi que les comptes rendus des travaux ont été systématiquement mis à disposition des habitants via ce lien : <https://cloud.eocoop.fr/index.php/s/fksrbkTXEXMZbRk>.

Suite à l'atelier du 28 mai dernier, les citoyens et élus présents, après un travail approfondi sur les enjeux, ont déterminé, dans un très large consensus, les zones et les types d'énergies renouvelables à développer sur Saint-Mars-de-Coutais.

#### Bilan des énergies renouvelables et des zones d'accélération proposées par la démarche citoyenne au conseil municipal

Les participants se sont prononcés en faveur du développement accéléré des filières bois-énergie, géothermie, solaire thermique et photovoltaïque en toiture sur toute la commune. Ils encouragent l'utilisation des toitures publiques et privées pour les panneaux photovoltaïques, tout en demandant des garanties pour éviter toute tromperie et en exigeant une transparence sur l'origine des panneaux. Concernant les ombrières de parkings photovoltaïques, les avis sont favorables, sous réserve d'une étude d'impact environnemental. Cependant, ils se sont opposés au développement

accéléré des panneaux photovoltaïques au sol sur des terres agricoles, sauf pour certains projets spécifiques, comme l'élevage en plein air.

**Concernant la méthanisation et l'énergie éolienne, les habitants ont émis un avis défavorable à leur développement accéléré sur la commune.**

#### Focus sur l'énergie éolienne

Avant cette décision, une analyse des zones potentielles de développement des éoliennes a été réalisée. Il est important de rappeler que les éoliennes ne peuvent être installées partout, car un recul minimum de 500 mètres par rapport aux habitations est requis. Après étude, deux zones potentielles d'implantation d'éoliennes (cinq au maximum) ont été identifiées sur la commune (cf. carte).

Depuis quatre ans, de nombreuses entreprises privées ont sollicité la commune pour développer des éoliennes, principalement dans la zone n°1. Toutefois, cette zone présente des contraintes majeures :

- Elle abrite un bocage remarquable à protéger ;
- L'installation d'éoliennes nécessiterait la suppression de certaines haies et la modification de chemins de randonnée pour permettre l'accès des camions transportant les machines ;
- Elle est entourée de nombreuses exploitations agricoles, notamment laitières, et d'habitations dans un périmètre d'un kilomètre ;
- Elle se situe dans un couloir migratoire, à proximité du lac de Grand-Lieu et d'un espace Natura 2000 ;
- Les avis des éleveurs et des propriétaires sur ces projets ne sont pas encore connus.

En conséquence, les participants ont donné un avis défavorable au développement accéléré d'éoliennes. Toutefois, dans un large consensus, ils ont émis un avis neutre quant à la possibilité d'un parc éolien. Les citoyens ont exprimé leur volonté de poursuivre l'étude de faisabilité d'un parc éolien, mais dans le cadre d'une démarche exclusivement citoyenne, sans intervention de promoteurs privés. Ils jugent essentiel de recueillir les avis des exploitants agricoles et des propriétaires avant toute prise de décision.

Tous les participants conviennent qu'un approfondissement des enjeux et des impacts de la filière est nécessaire avant toute initiative. Si les conclusions de ces études sont positives, un parc éolien ne pourrait être envisagé que s'il est porté par les citoyens et la collectivité locale, afin de garantir la sécurité et les intérêts de la population et des éleveurs. Un diagnostic local de santé et des élevages devra être réalisé avant toute implantation.

### Conclusion

**Le conseil municipal a validé l'ensemble des préconisations formulées par les citoyens**, et le processus de démocratie participative autour du développement des énergies renouvelables sera maintenu. **Tout projet d'énergie renouvelable impliquant la commune fera l'objet d'une évaluation préalable et sera mis en œuvre selon une démarche de consultation similaire à celle menée dans ce cadre.**

Enfin, la commission environnement et santé, ouverte à la participation citoyenne, lancera un travail sur la sobriété énergétique à l'échelle de la commune pour l'année 2025.

La commune n'autorise, et n'autorisera en aucun cas, des promoteurs privés à démarcher les habitants en son nom. Si vous êtes victimes de ce type de démarchage, merci de contacter rapidement l'accueil de la mairie

### Lancement des travaux d'extension du Pôle Santé : un projet en pleine évolution

Nous sommes heureux de vous annoncer le **lancement des travaux d'extension du Pôle Santé**, une étape cruciale pour améliorer l'offre de soins dans notre commune. Après le refus du premier marché par la Commission d'Appel d'Offres (CAO) en début d'année et le départ du Dr Ghier, nous avons travaillé avec diligence pour relancer le projet.

Le conseil municipal a validé le marché pour l'extension du Pôle Santé lors de la séance du 27 juin 2024, pour un montant total de 540 263,98 € TTC. À ce jour, nous avons déjà **obtenu des financements importants** :

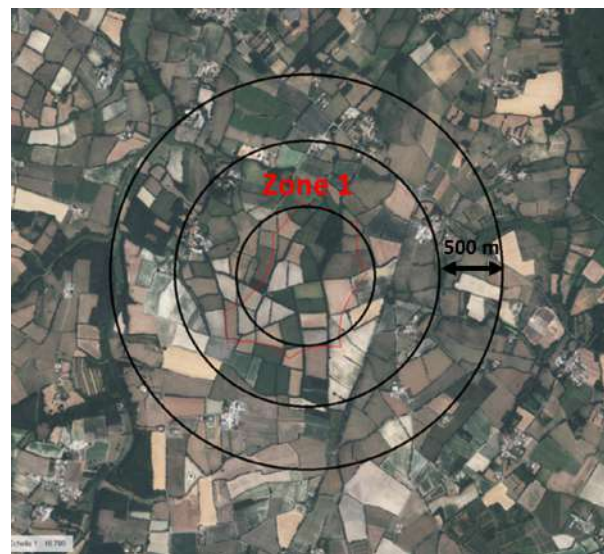
→ **DETR 2023** : 110 000,00 € (22,25% du coût total)

→ **DSIL/DETR 2024** : 99 431,68 € (20,11% du coût total)

Nous avons également sollicité **des subventions complémentaires** :

→ **Conseil régional** : 50 000,00 € (10,11% du coût total)

→ **Conseil départemental** : 130 000,00 € (26,29% du coût total)



Si nous obtenons ces subventions, le reste à charge pour la commune sera de 105 044,98 €, soit 21,24% du coût total.

**La première réunion de chantier a déjà eu lieu, marquant le début officiel des travaux.** Nous sommes confiants dans la réussite de ce projet ambitieux qui **visé à répondre aux besoins croissants en soins médicaux de notre communauté.**

Planning prévisionnel :

- Septembre : démarrage de la phase de préparation pour les entreprises
- Début octobre : début des terrassements
- Novembre : démarrage de la construction
- Juin-juillet 2025 : fin des travaux et réception

Parallèlement aux travaux d'extension, une **campagne de recrutement** est lancée afin d'attirer de **nouveaux médecins** dans notre commune. Notre objectif est de **renforcer l'équipe médicale** et d'assurer une **offre de soins de qualité** à tous les habitants.

### Renaturation de la cour d'école : où en sommes-nous ?

Le projet de renaturation de la cour d'école progresse, avec l'objectif de **créer un espace plus naturel et durable**. En partenariat avec le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement), nous avons étudié différentes options pour améliorer cet environnement.

Cependant, la cour présente certains défis : les relevés montrent que sa température est en moyenne 4,8 degrés supérieure à celle du reste de la commune, en raison de l'importante surface de bitume. Ce revêtement pose également des problèmes de gestion des eaux pluviales, empêchant une infiltration naturelle et augmentant le risque de ruissellement.

Malgré ces difficultés, **la cour dispose d'atouts intéressants**, notamment **sa taille, la présence d'arbres à grande canopée et sa proximité avec le parc**, un environnement riche en biodiversité. Toutefois, avant de procéder à la renaturation, nous devons **prendre en compte la rénovation du périscolaire et du restaurant scolaire**, des bâtiments vieillissants et très gourmands en énergie.

Afin d'identifier les zones qui pourront être rapidement renaturées, le CAUE a travaillé sur plusieurs scénarios de réhabilitation des infrastructures. Ces propositions seront prochainement restituées lors d'une séance du conseil municipal.

Un groupe de travail a été constitué pour accompagner ce projet. Il regroupe des enseignants, des élus, des membres de l'Amicale laïque et des

Le déplacement des cabinets médicaux vers l'extension en cours de construction offrira au Dr Claire BINET-TRAINEAU, chirurgien-dentiste, la possibilité d'agrandir son cabinet et d'accueillir de nouveaux confrères.

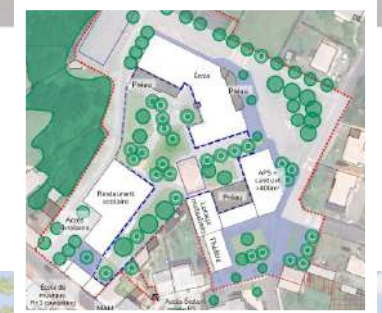
Nous vous tiendrons régulièrement informés de l'avancement des travaux et des progrès du recrutement. Nous vous remercions pour votre soutien et votre patience durant cette étape cruciale pour l'avenir de notre commune.

À bientôt pour de nouvelles informations sur ce projet essentiel à notre santé collective.



agents municipaux. Ensemble, ils s'assurent que la démarche de renaturation réponde aux besoins des usagers tout en intégrant les impératifs environnementaux.

La commission environnement santé vous tiendra informé des prochaines avancées sur ce beau projet collectif et restera à votre écoute pour toutes suggestions.





## Où habitez-vous précisément ?



Et si cette question était bien plus importante qu'elle n'y paraît !

Régulièrement, les facteurs sont interpellés par les habitants sur la problématique de la numérotation des rues. Quand ils partent en vacances, il peut arriver que leurs remplaçants aient du mal à trouver les maisons pour distribuer le courrier.

Il faut reconnaître qu'il est parfois difficile de s'y retrouver quand les maisons sont en dehors du bourg. A la Picoterie, par exemple, on a des numéros impairs et pairs, logique ! Et d'un seul coup, on a une maison qui est un peu en décalé. Et là, on peut se retrouver avec un numéro qui ne correspond pas du tout à une suite logique. Au Brandais, suite à des divisions de terrain, la commune a dû attribuer aux nouvelles maisons intercalées entre le N°4 et le N°4 bis, des lettres complémentaires.

Mais sans règle précisément établie, cela est parfois complexe.

Quand **les pompiers ou le SAMU interviennent pour une urgence vitale**, une numérotation des rues imprécise peut évidemment entraîner des conséquences tragiques. La numérotation précise,

devient également nécessaire **pour le déploiement de la fibre optique** dans nos campagnes. Enfin, cela facilite aussi **la livraison des colis** qui est en plein essor à cause du commerce en ligne.

**Cette question est donc un véritable enjeu de notre vie quotidienne locale.**

Le Parlement, au travers du vote de **la Loi 3DS\*** le 8 février 2023 a décidé d'imposer aux communes, y compris les plus petites, **de donner un nom à toutes les rues et des numéros aux maisons dès juin 2024**. Beaucoup de communes alentour sont en plein travail en ce moment comme à Machecoul ou certaines rues ont totalement changé de nom. Près de 30000 communes sont concernées !

Il existe plusieurs méthodes de numérotation et de dénomination.

**La commission Aménagement du Territoire, en charge de cette question, a naturellement choisi de travailler avec les habitants des villages pour dénommer les voix.** Dans un premier temps, une commission dédiée et ouverte à la population sera programmée fin novembre.

Après une nécessaire délibération en Conseil Municipal d'octobre, **chaque zone de village sera invitée à une concertation**. Nous comptons sur vous !

Les dates seront mises sur les différents canaux de communication de la commune et chez vos commerçants. Alors à bientôt.

\* Différenciation, Décentralisation et Simplification

## Sécurisation des voies, une Histoire de voix !

Comme vous le savez, depuis les aménagements du bourg, beaucoup d'automobilistes ont pris la fâcheuse habitude de dévier par les routes de Sainte Marie et de L'Effetierie. Les échanges avec les riverains en fin 2022 ont abouti à la mise en place de **plusieurs aménagements** et de **l'abaissement de la vitesse à 50km/h**. En parallèle, nous avons travaillé avec l'intercommunalité pour renforcer les accotements. Force est de constater que c'est insuffisant !

Tel Sisyphe poussant son rocher, les accotements sont réparés chaque année, creusant notre budget voirie et l'insatisfaction des riverains.

Afin de casser la vitesse, la commission a fait voter au budget 2024 la réalisation d'écluses sur cet axe.

Nous avons donc réuni de nouveau les habitants et à l'unanimité des voix, ils ont fait le choix d'**aménagements expérimentaux préalables**, pour décider de la meilleure façon de faire ralentir la circulation !



Ste Marie

## Au cœur des Villages



La commission continue son travail sur l'amélioration des points de ramassage scolaire.

Qui n'a pas aperçu la dernière « Aubette St Mars » au Brandais ? C'est ainsi que l'a nommée l'entreprise de réinsertion Retz Agir. Mandatée pour réaliser nos aubettes, l'entreprise a su être à l'écoute de nos exigences et de nos besoins. Elles sont créées spécifiquement pour notre commune. **Au Brandais**, le challenge était de respecter l'écoulement du fossé et de ne pas imperméabiliser le sol. Pari « Tenu » !

Un modèle élargi a été implanté à **Chateaubridan / Le Cormier** pour pouvoir accueillir un plus grand nombre d'enfants. Une aubette a également été mise à **la Guinanderie** en remplacement de celle en taule, insalubre, de la place des Avenaux.

Les prochaines pourraient être à la Picoterie ou au Clody, en fonction de la fréquentation du transport scolaire et de la dangerosité de l'arrêt.

Une autre sera étudiée **au carrefour de l'Espérance** pour les besoins d'un arrêt scolaire et d'un arrêt de transport pour le « service à la demande », ce service ayant évolué depuis le 1<sup>er</sup> juillet (cf page 33).

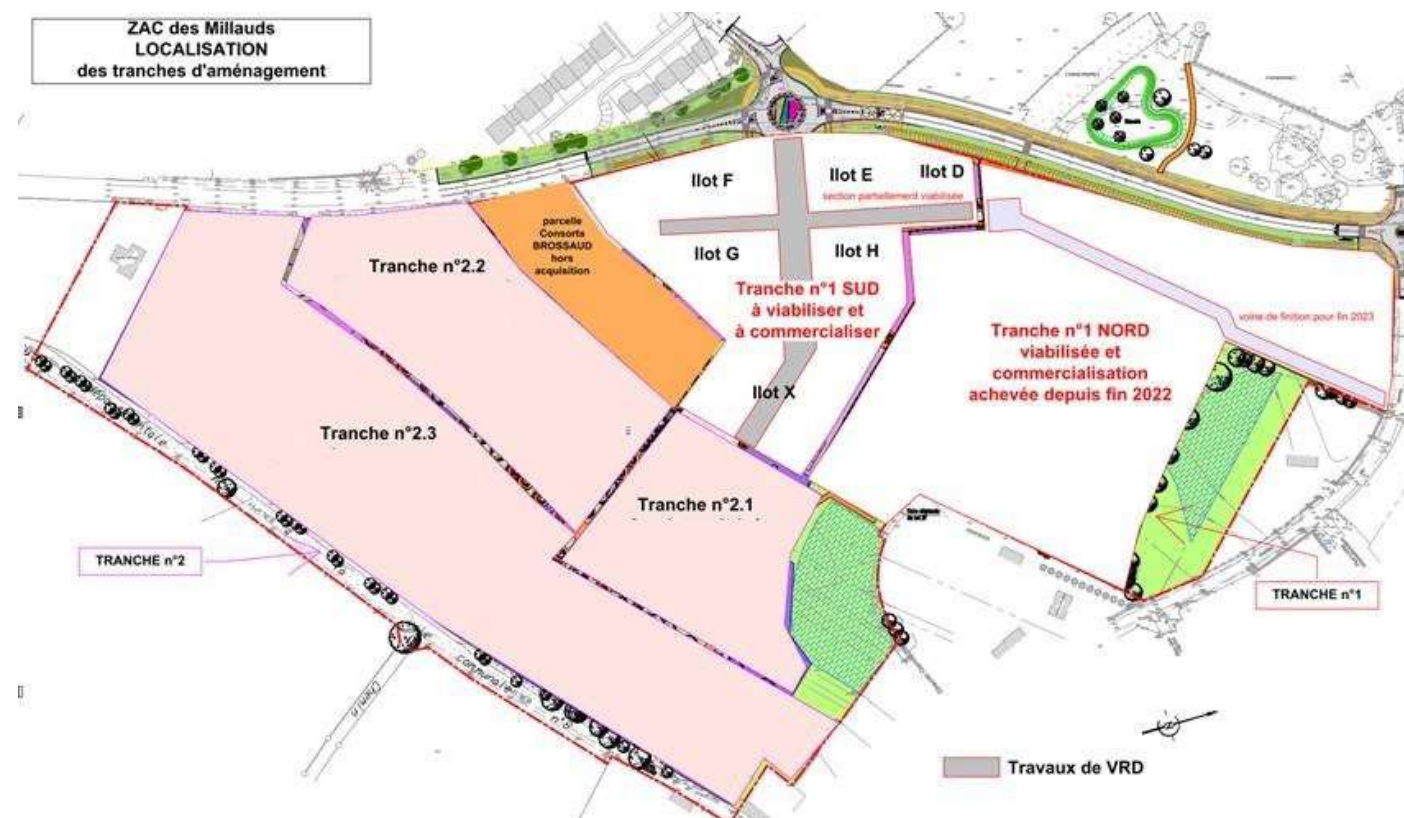
N'hésitez pas à nous transmettre vos remarques et idées :

[amenagementduterroire@saintmarsdecoutais.fr](mailto:amenagementduterroire@saintmarsdecoutais.fr)

## ZAC des Millauds

Le CRAC 2023 (rapport financier et d'activité) a été présenté à l'équilibre au Conseil Municipal du 12 septembre dernier. Les études environnementales ont été présentées aux services de l'état en juillet 2023, pour la tranche 2 : les surfaces constructibles ont subi des diminutions pour permettre la

préservation de certaines espèces animales présentes telle que la tourterelle des bois ou la vipère aspic rouge. Dans le même temps, le promoteur a été sélectionné par notre aménageur et la deuxième partie de la tranche 1 va enfin pouvoir commencer.





## Les réalisations majeures de la commission du dernier trimestre

Depuis la parution du dernier bulletin, la commission Patrimoine continue d'avancer.



Sur le terrain, nous avons besoin d'un service technique performant et efficace. Christophe BELIN travaille désormais avec **Pascal SERENNE**. Ce dernier est présent pour la mairie **3 jours par semaine** du lundi au mercredi. Grâce à ce renfort, le **service technique dispose d'une équipe au top niveau, sympathique et motivée**. Malgré cela, la charge de travail est encore élevée mais la bonne humeur est toujours au RDV.

- **Réaménagement de la cuisine du périscolaire** : il s'agissait d'une forte demande de la commission enfance-jeunesse car l'ancienne cuisine était mal équipée et inadaptée pour le nombre d'enfants. La cuisine est désormais flambant neuve et tout l'agencement a été revu cet été. Encore une fois, un grand bravo à l'équipe du service technique : Christophe et Pascal, qui ont œuvré depuis la conception jusqu'à la réalisation. Franck CALVANO est venu renforcer l'équipe sur la dernière semaine de réalisation.



Avant



Après

- **Régénération du terrain en herbe du football** : Le terrain en herbe de football avait besoin d'être « reboosté ». Cette opération comporte plusieurs étapes qui ont été réalisées fin juillet par une entreprise spécialisée :

1 - **Défeutrage** du tapis végétal par extirpation mécanique,

2 - **Regarnissage** : mise en place d'un semis de graines à installation rapide et résistant au piétinement à raison de 20g/m².

3 - Sur l'automne, une dernière opération sera réalisée : **Décompactage du substrat de terre végétale** sur son épaisseur par l'intervention d'un décompacteur à broches avec incorporation de sablage.

Autour de cette opération il a fallu s'organiser. Cela a donné lieu à une collaboration constructive entre le bureau du football et la mairie tout au long de l'opération. De l'herbe a été plantée devant les buts par deux jeunes ados du club, Amaury LE JOLY et Kylian AVERTY, chapeautés par le vice-président Nicolas LEJOLY. L'agriculteur de la commission Patrimoine, Philippe CLAVIER, a évacué les déchets végétaux avec son tracteur. Pour l'anecdote, le tracteur est tombé en panne et a dormi quelques nuits sur l'enceinte du football ! Enfin, l'interdiction de jouer pendant 3 semaines a été respectée, moyennant une information de la mairie sur les accès principaux et des barrages mis en place par le bureau du football.



- **Réfection de la toiture de la MAM** : une entreprise de couverture est intervenue en mai pour enlever les anciennes plaques de fibrociment. Elles ont été remplacées par de la tuile traditionnelle. Cette opération était attendue depuis plusieurs mois. Par ailleurs, **plusieurs rénovations à l'intérieur du bâtiment** ont été réalisées par le service technique de la mairie.

- **Nettoyage et démoussage des chenaux de l'église et de la toiture** : Les conditions météo ont longtemps retardé l'intervention de l'entreprise mais cette opération a enfin pu se réaliser mi-juillet. Il faudra attendre la fin de l'année avant que le traitement de la toiture fasse totalement son effet. Néanmoins, cela se voit déjà. Quant aux chenaux, la masse de déchets amenés par les pigeons était impressionnante. Il a fallu évacuer tout cela et déboucher certaines dalles complètement obstruées.



## Projets de la commission

Il y a plusieurs projets majeurs à suivre à partir de la rentrée 2024 :

### Complexe sportif :

Pour cette année 2024, nous avançons notamment sur :

- **Le projet d'éclairage LED du terrain en herbe** : objectif de réalisation fin d'année 2024 - début 2025
- **L'étude de l'implantation d'un modulaire** avec un objectif de réalisation sur le 1<sup>er</sup> semestre de 2025. Cette opération est conduite en partenariat avec la commission Urbanisme.
- **L'étude de structure de la salle omnisport** (réalisation septembre - octobre 2024) dans un objectif de refonte de la toiture en panneau photovoltaïque.



## La fête des associations 2024

Les associations ont fait leur rentrée 2024-2025.

En effet, nous avons finalisé les agendas avant la rentrée des adhérents.

Et nous pouvons dire que les associations se sont mobilisées pour nous proposer des actions et animations tout au long de l'année.

Les portes de la salle St Marine se sont ouvertes samedi 7 septembre 2024 dès 10h00 pour cette FÊTE DES ASSOCIATIONS.

Ce fut le moment de présenter des associations st marines dynamiques, de finaliser des dossiers d'inscription et de choisir une nouvelle activité.

**La ZEM** (Zone d'Expression Musicale) nous a régalié avec des musiques de leur répertoire.

**Le Basket**, Port St Mars Basket, a amené son panier de basket. Des démonstrations de shoots ont animés les abords de la salle.

**Le Karaté** a amené son matériel pour nous montrer le Full Contact.

### Tables de pique-nique à la « Berderie » :

Les tables ont été achetées. Elles seront mises en place à la « Berderie » dans les marais de Grand-lieu par le service technique. Cet emplacement est bien connu des sportifs ou des promeneurs car ce lieu constitue un **départ de belles balades à pied ou à vélo dans un cadre splendide**.

### Audit des bâtiments pour plan pluriannuel d'investissement :

La commune va réaliser un diagnostic thermique des bâtiments identifiés via TE 44. Cela permettra à la mairie **d'anticiper** au mieux les **travaux à réaliser** sur les prochaines années.

Le **tennis** nous présentait les cours, pour les adultes, et les actions menées : le tournoi des 3 raquettes depuis 18 ans, et la nouveauté ; le concours de puzzles.

L'**École de Musique Sud Retz Atlantique**, anciennement Cordissimo, qui accueille pour l'éveil musical et des cours de guitare, piano.

Le **jumelage allemand** nous a parlé de son actualité principale 2025, la venue des allemands à Machecoul en avril 2025 pour célébrer le carnaval, grande fête en Allemagne.

La **boule du Tenu** avait ouvert ses portes pour initier à la boule nantaise. Par ailleurs, leur porte reste ouverte pour la découverte de ce sport avec des passionnés de ce jeu.

Nous restons mobilisés pour vous et nous vous invitons à découvrir les actions des associations.

**Octobre sera Rose à St Mars pour un mois de prévention contre le cancer du sein.**

Vous trouverez ces informations d'événements sur nos différents supports, à la mairie, via le site internet de la mairie, le Facebook, le panneau lumineux et son application CityAll, flyers.

**OCTOBRE ROSE**

Le dépistage du cancer du sein peut sauver des vies. Faites votre mammographie. Protégez votre avenir. Prenez rendez-vous dès aujourd'hui.

Du 1er au 31 octobre 2024

5 octobre – Port Saint Mars Basket

6 octobre – Randonnée pédestre

8 octobre – Tennis Club Saint Médard

12 octobre – Concours de belote

23 octobre – CI2S Atelier parents/enfants

LES ROSES DE RETZ

ALAC

SAINT MEDARD

MAIRIE DE SAINT MARS DE COUTAIS



## LA VIE DES SERVICES MUNICIPAUX

### → Le service enfance

#### Association anim'action

##### Animation Jeunesse 2024-2025 à Saint Mars de Coutais

Après une période estivale bien remplie, l'animation jeunesse à Saint Mars de Coutais poursuit ses accueils, projets et activités auprès des ados de la commune de Saint Mars de Coutais. Coup de projecteur sur l'été passé : le séjour qui s'est déroulé en Allemagne, et point d'étape sur les projets à venir !

Pour l'été 2024, l'équipe jeunesse (Lucas, Nathan et Achkhène) avait organisé diverses activités, soirées et sorties intercommunales destinées à tous les jeunes inscrits à la Maison des Jeunes (MDJ). En plus des adhérents déjà impliqués, plusieurs jeunes ont rejoint l'animation jeunesse spécialement pour l'été, et continuent sur l'année scolaire actuelle !

##### L'été à la MDJ

Des après-midis dits « accueils libres » ainsi que plusieurs après-midis au gymnase, dans les espaces extérieurs, aux terrains sportifs... Quelques rituels de vacances comme les brunchs où chaque jeune a été invité à élaborer le menu, participer à sa confection (et évidemment manger!), ont aussi trouvé leur place dans le rythme de l'été. Mais il y a eu aussi, bien sûr, des sorties à la journée et des soirées (journées plage et fêtes foraines, soirées pizzas ...).

##### Les activités intercommunales

Toute l'année, l'équipe est en lien avec les différents collègues animateur.ices jeunesse des communes voisines à Saint Mars de Coutais. Plusieurs temps forts ont donc été une nouvelle fois construits ensemble : tournoi de « Troll Ball », deux soirées « Discos Piscine », tournoi de football, Soirée « Casino »...

##### La MDJ à l'international

Sur 2023-2024, un groupe de jeunes a monté un projet de voyage d'une semaine en Allemagne, dans la ville jumelée à notre territoire : Ühlingen-Birkendorf. Pour pouvoir financer une partie du projet, des actions d'autofinancement ont été réalisées, et après plusieurs mois de préparation, le grand départ a eu lieu lundi 29 juillet (train + minibus). L'équipe (Laura, Julie et Nathan) a accompagné 15 jeunes dans ce périple endiablé à la rencontre des allemand(e)s et d'un territoire à découvrir : luges d'été, piscines naturelles, « Pumptrack », rencontres officielles avec les Élus locaux, visite du Musée du Carnaval de la ville (très important pour eux !), visite de châteaux, après-midi pétanque entre jeunes, barbecue avec les membres du Comité de Jumelage, « Troc Patate » dans la ville, « Beach Volley », restaurant avec les

accueillants allemands et découverte de Strasbourg sur le retour... Le séjour est passé trop vite ! Et si on remettait ça en 2025 ?!



##### Lien article et photos :

<https://www.suedkurier.de/region/hochrhein/uehlingen-birkendorf/freunde-aus-machecoul-zu-besuch;art372622,12143743>

##### Fonctionnement et Projets Jeunesse à l'année

Après un redémarrage progressif lors de la rentrée scolaire, l'animation jeunesse se relance surtout en octobre : temps de bilan d'été, photos des séjours, inscriptions pour la nouvelle année, construction des activités des prochaines vacances... ! Le fonctionnement jeunesse est assez souple à partir de 2 lieux : la MDJ (Maison des Jeunes) et le LAB (Lieu d'Activités et Bricolage) : les jeunes peuvent contacter les animateurs et/ou aller les voir directement au [06 74 10 85 70](tel:0674108570) !

Pour la suite ?... Des projets autour de l'alimentation, la construction de séjours, des concerts, des sorties matches, les activités Pass Pass pour les pré-pré ados... ? Les jeunes sont les moteurs des actions et projets ! L'équipe d'animation propose et est à l'écoute !



## Les vacances d'automne 2024

Les jeunes ont construit avec l'équipe d'animation une programmation diverse pour ces vacances d'automne : activités, soirées, accueils libres, sport, brico, culture... ! Rendez-vous à la MDJ pour les jeunes et possibilité de contacter les animateurs pour s'inscrire (places limitées parfois ;-)), adhérer à

l'association, et s'impliquer ensuite à n'importe quel moment de l'année !

Association ANIM'ACTION [www.animaction.asso.fr](http://www.animaction.asso.fr)

→ Contact direct équipe d'animation :  
[06 74 10 85 70](tel:0674108570)

→ Secrétariat association : [02 40 31 53 18](tel:0240315318)

## Péri'Atomic



## → La bibliothèque municipale

### Bibliothèque « au fil des mots »

Après cette pause estivale, la bibliothèque municipale « Au fil des mots » a repris ses activités :

- **Lire en poussette** : Colette, bénévole, avec ses marionnettes et comptines, enchante les petits le mardi matin (une fois par mois),
- **Club lecture En Aparté** : moment convivial de partage de lectures, coups de cœur, etc.
- **Accueil des classes** des 2 écoles saintmarines, Fin octobre, en partenariat avec l'association « Les toqués du jeu », la bibliothèque propose une **soirée initiation au jeu du TOC**. Que vous souhaitiez découvrir ce jeu ou tout simplement venir passer un moment agréable, nous vous donnons rendez-vous le **vendredi 25 octobre à 18h à la bibliothèque**. Ouvert à tous, petits et grands !

En décembre, vous pourrez retrouver notre traditionnelle journée de Noël : spectacle, ateliers artistiques, goûter. Encore un beau programme en perspective...



Vendredi 25/10 à 18h00.

Comme en 2022, l'équipe de la bibliothèque a procédé à un petit ménage de son fonds documentaire afin de pouvoir ranger les nouveaux livres achetés dans l'année. A cette occasion, une **vente de livres** est organisée le **dimanche 1<sup>er</sup> décembre 2024, de 10h à 17h**. Les bénéfices de cette vente seront reversés à une association caritative. L'occasion d'acheter des livres à petits prix et de faire une bonne action ...

D'ici la fin de l'année, des **animations autour de la réalité virtuelle** seront proposées ponctuellement, alors restez connectés !!!!

Suivez-nous sur les pages Facebook et Instagram de la bibliothèque

[@bibliotheque.saintmarsdecoutais](https://www.instagram.com/bibliotheque.saintmarsdecoutais)

## → Nouveaux agents

### Deux nouveaux visages au sein des services de la Mairie



Arrivée le 1<sup>er</sup> juillet dernier, **Charlotte BAZELAIRE** a pris ses fonctions de **directrice générale des services (DGS)** au sein de la Commune de ST MARS DE COUTAIS.

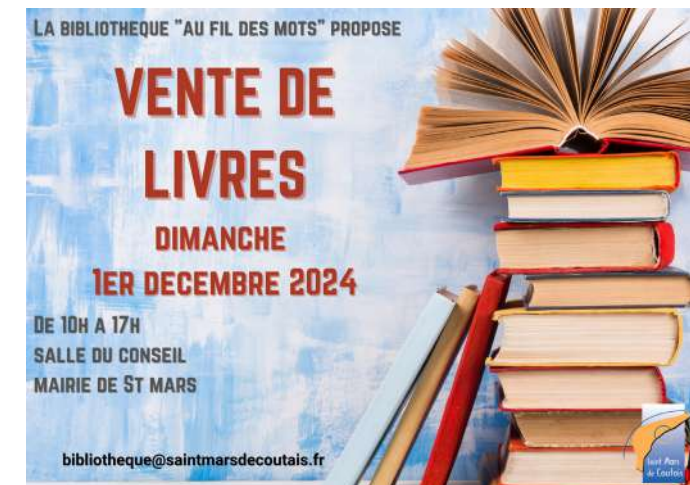
Elle a exercé près de 20 années, au sein d'un Syndicat mixte d'Assainissement et de Gestion des Eaux, des Milieux Aquatiques et de la prévention des Inondations sur le bassin versant Yerres/Seine (128 communes).

Ces 14 dernières années, elle a occupé le poste de Directrice de l'Administration Générale, en charge du Secrétariat Général et des Moyens Généraux, et était également membre du Comité de Direction.

A ST MARS DE COUTAIS, sa mission principale est de **faire le lien entre les élus et les équipes**. Courroie de transmission, elle a également **en charge la gestion du quotidien et l'organisation**.

Équilibriste, mais aussi chef d'orchestre, **la DGS gère les moyens financiers et humains** nécessaires à la réalisation **des projets de la municipalité**.

Nous leur souhaitons la bienvenue !



Depuis le 20 mai dernier, **Tiffanie JEAN-DENIS** nous a rejoint pour occuper le poste de **chargée de coopération dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG)**, signée avec la Caisse d'Allocation Familiales (CAF).

La Convention Territoriale Globale (CTG) est une convention de partenariat visant à définir le **projet de service aux familles d'un territoire** ainsi que ses modalités de mise en œuvre. Elle a pour objectif de **renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions au service des familles** sur l'ensemble du territoire de la communauté de commune. Elle se concrétise par la signature d'une convention entre la (CAF), et les communes de la communauté de communes.

Madame JEAN-DENIS occupe ce poste à la fois pour la commune de ST MARS DE COUTAIS à hauteur de 60% et également pour la Communauté de Communes SUD RETZ ATLANTIQUE à 40%;

Auparavant, Tiffanie JEAN-DENIS avait en charge l'activité et l'accompagnement des publics d'un chantier d'insertion sur la ville de Nantes.

Aujourd'hui, **son objectif est de coordonner les projets petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité et vie sociale sur le territoire**.

# LES ACTUALITÉS DE LA COMMUNE

## La commune de Saint-Mars-de-Coutais fibrée à 100%

Pour garantir l'égalité d'accès à internet en centre-ville comme en milieu rural, le Département de Loire-Atlantique fait du numérique un enjeu de développement équilibré des territoires. Il intervient ainsi pour équiper en fibre optique les 300 000 locaux situés en dehors des agglomérations de Nantes, de Saint-Nazaire et de la presqu'île de Guérande, avec l'objectif de raccorder 100 % de la Loire-Atlantique d'ici 2025.

### Toute la commune éligible au très haut débit depuis juin 2024

Les étapes de l'arrivée de la fibre à Saint-Mars-de-Coutais :

- **2017-2023** : première phase des travaux au nord de la commune
- **Janvier 2022** : lancement de la seconde phase des travaux
- **Juin 2024** : 100% de la commune est éligible au très haut débit. Tous les habitants qui le souhaitent peuvent contracter un abonnement auprès d'un fournisseur d'accès à internet.

### La fibre optique, pour quoi faire ?

Ordinateurs, télévisions, téléphones, tablettes, consoles de jeux... De plus en plus d'objets sont connectés en simultané sur les box internet et nécessitent un débit important. La fibre optique permet de transmettre les données à très grande vitesse et constitue aujourd'hui le réseau qui offre les meilleures performances.

### Comment bénéficier de la fibre optique ?

#### → 1 / Comparez les offres

La présence des opérateurs sur le réseau peut varier en fonction de votre lieu d'habitation. À vous de les contacter pour vérifier votre éligibilité à leurs offres.

Prix de l'abonnement, services associés, durée d'engagement, coûts de mise en service ou de location de box, frais de résiliations... Plusieurs critères sont à prendre en compte pour trouver l'offre qui correspond le mieux à vos besoins.

#### → 2 / Contractez un abonnement

Vous avez trouvé votre fournisseur d'accès à Internet ? Une fois votre contrat signé, votre opérateur vous propose alors un rendez-vous pour l'installation. Il est nécessaire que vous soyez présent à votre domicile le jour du rendez-vous.

#### → 3 / Raccordez votre domicile

Le jour du rendez-vous, le technicien récupère la fibre devant chez vous et l'achemine à l'intérieur de votre logement. Il vous fournit ensuite le matériel



nécessaire (box). La durée d'installation varie en fonction de votre type d'habitation et des travaux nécessaires. Comptez entre 2 et 4 heures.

#### → 4 / Profitez de la puissance de la fibre

Navigation sur smartphone, tablette, ordinateur, streaming vidéo, jeux en ligne, visioconférences... Grâce à la fibre optique, vous pouvez dorénavant profiter de tous vos écrans en simultané.

### Vous souhaitez raccorder une maison individuelle ?

#### Pour les maisons déjà construites

La fibre suit le réseau de fils du téléphone classique. Soit les fils sont visibles et arrivent en hauteur sur votre façade, soit ils sont enterrés dans votre jardin. Afin que le technicien puisse intervenir, il est important que l'accès à la zone d'arrivée du téléphone soit dégagée.

#### Pour les maisons neuves

Si votre maison n'a jamais été raccordée au réseau téléphonique classique, il est nécessaire, en tant que propriétaire, de procéder à des travaux de viabilisation pour acheminer le câble de fibre optique entre votre logement et le réseau du Département.

À noter : depuis le 1er janvier 2022, les nouveaux raccordements au réseau téléphonique cuivre ne sont plus possibles. Seule la fibre optique est aujourd'hui proposée.

Plus d'infos sur [numerique.loire-atlantique.fr](http://numerique.loire-atlantique.fr) ou au [0 800 80 16 44](tel:0800801644).



## Un Saint-marin en or

Le Saint-Marin, **Quentin Auguin**, 18 ans en novembre prochain, a obtenu cette année **son bac professionnel MELEC** (métiers de l'électricité et de son environnement connecté), mention Bien, **après avoir décroché en 2023 deux médailles d'or au concours des « meilleurs apprentis de France »** : une au niveau départemental, l'autre au niveau régional.

Lors du concours départemental, il devait réaliser, en moins de huit heures, une maquette complète avec un convecteur, interrupteurs, prises, éclairage et tableau électrique, le tout dans les règles de l'art. **Ce fut le seul apprenti à décrocher une médaille d'Or.** A Laval, le jury régional des Pays-de-la-Loire lui attribua également une médaille d'Or pour sa maquette qui a obtenu la note de 17,90 au niveau national. Avec une note de 18, il aurait décroché une troisième médaille d'or « c'est passé à un fil » dit-il avec le sourire. C'est au CFA Martello de Saint-Herblain que Quentin a passé son BAC PRO, un établissement qu'avait également fréquenté Jérôme, le père de Quentin, électricien à son compte à Saint-Mars depuis cinq ans. C'est d'ailleurs dans son entreprise que Quentin travaille depuis quelques temps, après avoir commencé son alternance dans l'entreprise EIAD Solutions à Sainte-Pazanne. Son prochain objectif : passer son permis et ensuite créer son entreprise avec un copain du CFA, dès le début de l'année 2025. Ce sera bien sûr dans l'électricité mais en se spécialisant dans les contrôles d'accès : portails, barrières, domotique et la vidéosurveillance. Quentin va vite passer d'un des meilleurs apprentis de France, à l'un des plus jeunes patrons de France : « un court-circuit planifié ».



## 2025 : Recensement de la population

Comme tous les cinq ans, sous le contrôle de l'Insee (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) la population du territoire national va être recensée. Cette démarche permet de **déterminer la population légale de la commune.**

### C'est quoi le recensement ?

Le recensement de la population est **un acte civique, obligatoire qui concerne tout le monde et qui profite à tous.** C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et grands projets peuvent être pensés et réalisés.

### A quoi le recensement sert-il ?

Il permet **d'établir la population officielle** de chaque commune et fournit des **informations sur les caractéristiques de la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

**Au niveau local**, le recensement de la population sert par exemple à **prévoir les équipements collectifs nécessaires** (écoles, hôpitaux, etc.) et à **déterminer les moyens de transports à développer.**

**Au niveau national**, les chiffres du recensement de la population permettent de **déterminer la participation de l'État au budget des communes** : plus une commune est peuplée,

plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépend également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies... La connaissance de ces statistiques est l'un des éléments qui permet de définir les politiques publiques nationales.

### Et c'est quand ?

Cet acte civique se déroulera **du 16 janvier au 15 février 2025.**

Pendant cette période, **5 agents recenseurs**, recrutés par la commune **se présenteront à votre domicile** munis de leur carte officielle pour vous transmettre le formulaire de l'INSEE.

Chaque agent recenseur aura un secteur géographique défini.

### Comment devient-on agent recenseur ?

Ces postes sont ouverts à toutes personnes disponibles et volontaires pendant la durée du recensement. Si vous souhaitez candidater pour être agents recenseurs, vous pouvez envoyer votre candidature (CV et lettre de motivation) à la Mairie de Saint Mars de Coutais, à l'attention de Monsieur le Maire, par mail à [accueil@saintmarsdecoutais.fr](mailto:accueil@saintmarsdecoutais.fr) ou par courrier, Mairie de Saint Mars de Coutais, 14 Rue Saint Médard 44680 SAINT MARS DE COUTAIS.

# LES ACTUALITÉS DES ÉCOLES

## École Sainte Thérèse

Lundi 2 septembre, les élèves ont repris le chemin de l'école, contents de retrouver leurs camarades.

Cette rentrée a été également l'occasion pour les parents d'échanger autour d'un café de bienvenue.

L'équipe enseignante a accueilli Nathalie Vighetti, qui complète le mi-temps de Marie Morineau, en classe de CP. Chloé Gautret seconde Magalie Héry, ASEM.

« On apprend en s'entraidant ».

A l'école Sainte Thérèse, la classe maternelle regroupe le cycle 1 (PS/MS/GS). **La pédagogie de la coopération** est appliquée et offre à chaque élève l'opportunité de travailler au sein d'un groupe, parfois multi-niveaux, pour atteindre un objectif commun.

Cette année, la classe de CP est à petit effectif, offrant à chaque élève, un confort d'apprentissage.

Le **projet pédagogique** de l'année 2024/2025, fil conducteur des apprentissages et de cohésion au sein de l'école, est « **Je grandis avec l'art** ».

## APEL École Sainte Thérèse

Bonjour à toutes et à tous,

Après avoir passé un été à se ressourcer tout comme les enfants de l'école Sainte Thérèse, les membres de l'APEL ont fait leur rentrée.

Comme tous les ans nous avons accueilli les parents autour d'un petit café, moment de partage apprécié par tous.

Mais l'APEL n'est pas restée sans reste tout l'été, la commission **randonnée** a œuvré à la préparation de la randonnée, afin de vous faire découvrir nos sentiers que ce soit à pied ou à vélo.



2h, 3h ou bien 4h de balade, il y a des circuits pour tous.

Vous avez été plus de 400 à prendre le départ de nos différents circuits le dimanche 8 septembre.

Nous vous remercions tous pour votre bonne humeur et votre convivialité.

Le saviez-vous ? L'APEL c'est

aussi **SAUT'HAPPY !**

Nous organisons pour notre 5ème édition **SAUT'HAPPY le week-end du 26-27 octobre 2024** dans la salle de sport de notre commune.

Pour ceux qui ne connaissent pas, de quoi s'agit-il ? Tout simplement d'un parc de jeux éphémères avec

L'école ayant obtenu **le label « Ouverture à l'International »**, l'équipe enseignante a suivi la formation « Apprendre et Enseigner à travers l'art », en Italie.

Et maintenant, en avant pour de nouvelles aventures !

**Portes ouvertes** : vendredi 14 mars à 17h30

**Téléphone** : 09 88 53 52 48 / 07 61 47 77 31



des structures gonflables, des jeux géants en bois, un espace petite enfance et bien sûr pour ne pas oublier les parents, un espace Buvette/Restauration.

Vous ne savez pas quoi faire pendant les vacances de la Toussaint : voici une animation toute trouvée pour occuper vos enfants. Alors n'hésitez pas, parlez-en autour de vous et sachez que nous vous attendons avec impatience !!

Afin de clôturer l'année nous proposerons notre traditionnel **marché de Noël dans la cour de l'école**. Chants des enfants, petites décorations, plats chauds.... Hâte de vous y retrouver le **vendredi 6 décembre**.

L'APEL se mobilise toute l'année pour animer la vie de l'école et mettre en place des manifestations. Nous réalisons également des ventes (de gâteaux, pizzas, autres). Ces ventes sont ouvertes à tous. L'ensemble de ces actions servent à financer les sorties scolaires, acheter du matériel pédagogique et des jeux, financer une partie du voyage scolaire qui a lieu tous les 3/4 ans.

Nous vous rappelons également que l'école **collecte du papier tout au long de l'année**. Vous pouvez préparer des sacs de publicités, papiers, imprimés.... et les déposer soit à l'école dans le bac prévu à cet effet ou directement dans le bungalow situé à la ferme du Bas Verger.

[apelsaintmars@hotmail.fr](mailto:apelsaintmars@hotmail.fr)

## Ecole publique Delaroche

### Une rentrée sous le signe du sourire

Cette année ce sont **183 élèves** qui ont poussé les portes de l'école avec un sourire qui révélait la joie de tous de se retrouver. L'équipe enseignante a dit au revoir à Olivier (CE2), Thomas (PS) et Léa (CM1/CM2) pour accueillir Alexandra (CE2) et Coline (PS).

Déjà, les enseignantes ont fait le choix de renouveler les projets qui ont fonctionné l'année dernière : **bibliothèque municipale, cinéma Terres d'Ailleurs, rallye maternelle, CPIE...**

## Amicale laïque

L'Amicale Laïque de Saint Mars de Coutais est ravie de vous retrouver pour une nouvelle saison pleine de convivialité et de bonne humeur ! Notre mission est simple : organiser des événements festifs pour animer notre belle commune tout en récoltant des fonds pour financer les sorties scolaires de nos enfants. Que vous soyez un habitué ou que vous nous rejoigniez pour la première fois, nous avons concocté un programme riche en activités et en événements, et nous avons hâte de partager avec vous de nombreux moments de joie et de partage.

### Retour sur les Événements de la Fin d'Année Scolaire

Nous tenons à revenir sur les moments forts de la fin de l'année scolaire dernière, qui ont été marqués par la traditionnelle **Fête de l'École**. Cet événement a été un grand succès, réunissant les élèves, les parents, et les enseignants autour d'activités, jeux concours et spectacles. Nous avons également eu le plaisir de dévoiler notre **nouvelle mascotte, le « Rondin des Gois »**, un personnage attachant qui a été élu par nos enfants lors du dernier Carnaval. Le Rondin des Gois sera désormais présent lors de nos événements pour partager des moments joyeux avec les enfants de la commune.

### Les rendez-vous incontournables de la rentrée

- **2/3 sept : Le traditionnel café de rentrée scolaire**, l'occasion pour nous de rencontrer l'ensemble des parents et de nous présenter,
- **7 sept : Le Forum des Associations**, première édition pour notre asso, sautez le pas de l'adhésion !
- **Assemblée Générale** : Un récap de nos projets passés et à venir, suivi de l'élection du bureau.

### Bourse aux Livres en Novembre

L'événement phare de cet automne sera notre **Bourse aux Livres**, qui se tiendra le **vendredi 22 novembre** après l'école. En préparation de cette manifestation, nous organisons des **collectes de livres** auprès des parents de la commune. Si vous avez des livres dont vous n'avez plus l'usage, nous vous invitons à les **déposer lors de nos**

Si vous souhaitez vous impliquer dans la vie éducative de votre enfant, n'hésitez à vous présenter aux **élections de parents d'élèves** qui se tiendront le **vendredi 11 octobre** à l'école.

Nous souhaitons une très belle année scolaire à nos élèves.

L'équipe enseignante.

**permanences ou à l'école**. Ces livres seront ensuite revendus lors de la Bourse, permettant ainsi à chacun de faire de belles trouvailles à petits prix.

Les bénéfices de cette journée seront entièrement reversés pour soutenir les projets éducatifs de l'école Delaroche. Venez nombreux pour partager un moment convivial autour de la lecture, échanger avec d'autres passionnés de livres, et pourquoi pas, rencontrer notre mascotte le Rondin des Gois !

### Ventes de Soutien

Tout au long de l'année, nous organisons des ventes pour financer nos activités et projets. La première de ces ventes a été celle des **madeleines BIJOU**.

### Rejoignez-nous !

L'Amicale Laïque est avant tout un lieu de rencontre et de partage. Nous invitons chaleureusement tous les habitants à participer à nos activités et événements, que ce soit en tant que participant ou bénévole. Votre soutien et votre implication sont essentiels pour faire vivre notre association.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter par e-mail [alstmarin@gmail.com](mailto:alstmarin@gmail.com)



# LA DYNAMIQUE ASSOCIATIVE

## ALAC

La nouvelle année 2024-2025 débute avec dynamisme et succès.

Les inscriptions se sont déroulées avec fluidité dès le mois de juin. Chacun a pu se réinscrire dans ses activités de prédilection, et les nouveaux ont été accueillis pour tester les cours qui leur faisaient envie.

Activités sportives (Danse africaine, Pilates, Renforcement musculaire, Step, Zumba), Activités de relaxation (Marche, Méditation, Qi Gong, Yoga), Activités créatives (Couture, Dessin, Photo, Théâtre, Travaux d'aiguilles), Activité musicales (Djembe) offrent à tous détente, malgré les efforts, dans une ambiance conviviale constructive.

Les cours, quasiment complets, répondent aux attentes des enfants et des adultes de Saint Mars, ainsi que des communes alentours.

Des stages sont également prévus durant les vacances scolaires :

**Stages de Dessin** pour les enfants, les **22, 23, 24 octobre 2024, et 11, 12, 13 février 2025.**

- **Stages de Dessin** pour les adultes, les **29, 30, 31 octobre 2024, et 18, 19, 20 février 2025.**
- **Danse jazz, pour les adultes**, dates à définir, consulter le site de l'ALAC.
- **Les stages de Danse africaine, le 15 mars 2025** permettent à des novices de tester leur plaisir de cette pratique rythmée, dans une ambiance conviviale.

Nouveauté de cette année, des **stages de Photos** seront également **ouverts aux adultes** désireux de s'essayer, avec les conseils avisés de nos formateurs, **3 samedis après-midi en janvier, les 11, 18 et 25 janvier 2025.**

## Association du tenu (Club Seniors)

Le 2 juillet dernier, 102 Adhérents se sont retrouvés à la salle municipale autour d'un buffet préparé par M. Loïc CROCHET.

Cette année le repas était animé musicalement par l'équipe (dit 4 B) de S<sup>te</sup> Pazanne : photo ci-contre, des retraités forts détendus... !

Reprise des **activités jeux en septembre : 1<sup>ers</sup> et 3<sup>èmes</sup> jeudis de chaque mois.**

### Sorties prévues :

- 24 septembre : Visite de la mine bleue près de SEGRE (Ardoisière exploitée de 1916 à 1936, elle permet de descendre à 126 m. sous terre). Après le déjeuner, sur le retour visite du musée du vignoble au PALLET.
- 12 octobre et 30 novembre 2024 : concours de belote
- 20 novembre : Sortie retrouvailles avec GLV
- 12 décembre : Repas (dit de Noël)
- Jeudi 16 Janvier 2025 : Assemblée Générale.

### N'oublions pas les spectacles :

**Une exposition photos** sera ouverte au public, dans la salle Sainte Marine, **les 16 et 17 Novembre 2024.**

Un **spectacle de théâtre** de la compagnie : « 1 R2 jeu » est prévu, le **samedi 7 décembre**. Ce sera la comédie de boulevard : « Le noir te va si bien » de Saül O'Hara qui sera jouée.

Soirée de danse Africaine, le vendredi 13 décembre 2024. Vous êtes bienvenus pour à danser avec le groupe.

Réservez ces dates, si le cœur vous en dit, nous serons contents de partager ces moments culturels avec vous.

En ce début d'année s'est tenue l'Assemblée Générale de l'ALAC.

Il ne faut pas perdre de vue la durabilité et le dynamisme de cette association, qui œuvre depuis 1979, (depuis 45 ans), avec le souci de défendre ses valeurs laïques : Solidarité, Partage, Respect, Bienveillance et Diversité, afin d'offrir à tous un temps de loisir et/ou de culture à son goût.

Les bénévoles ne sont jamais trop pour organiser les animations ainsi que des moments de vie et d'échanges qui permettent à presque 300 adhérents de bénéficier d'activités variées.

Nous faisons appel aux bénévoles qui auraient un peu de temps à offrir, pour nous rejoindre, partager les tâches diverses, et renouveler les idées, projets et énergies positives, en faveur de tous.

Peu importe vos compétences et appétences, chacun apporte ce qu'il peut et il y a de la place pour tous, n'hésitez pas à vous joindre à nous, et à nous contacter.



## Comité des Fêtes

**MERCI, MERCI, MERCI** à vous tous qui avez participé en vous déplaçant, et à vous qui bénévoles d'un jour nous ont aidés pour que nos manifestations soient appréciées de tous.



Cette année est riche en événements pour le Comité des Fêtes :

- 1. **Occa'Z pêche** notre vide grenier du matériel de pêche d'occasion a été une réussite que nous comptons faire perdurer l'an prochain.
- 2. Nous avons été dans l'obligation d'annuler le Concours de pêche en collaboration avec Yohann Rondineau, à cause des conditions climatiques et de l'accès au bord de la rivière qui n'était pas sécurisé pour cette manifestation.
- 3. **La Fête Champêtre avec Feu d'artifice** du 20/07/2024 fut une belle réussite et particulièrement appréciée des bénévoles et de vous tous (malgré la pluie).
- 4. **La Sortie Balade Motos du 22/09/2024** est une première belle expérience pour notre association.



- 5. Super investissement ; **les bars pliants** (inaugurés lors de la fête champêtre) et un grand stand accordéon 8mx4m



- 6. **Prochain événement important pour nous, notre Assemblée Générale le 4 octobre**, n'hésitez pas à y venir et nous rejoindre comme bénévole.
- 7. **A quoi sert la location de matériel** : à financer les fêtes ainsi que réinvestir dans du matériel neuf et ergonomique. Les réservations se font uniquement par téléphone de préférence de 18 h à 19 h du lundi au vendredi (sinon laissez-nous un message) : vos interlocuteurs sont David GRAVOUIL (Bobby) et Marc BEILLEVAIRE au [06 37 81 18 00](tel:0637811800).

Les tarifs sont aussi à disposition sur le site de la mairie à l'onglet Comité des Fêtes.

| Matériel                               | Prix/1 week-end | Caution    |
|----------------------------------------|-----------------|------------|
| Table bois                             | 6 €             | 50 €       |
| Table bois + 2 bancs ou 6 chaises      | 10 €            | 50 €       |
| 1 banc ou 4 chaises                    | 2 €             | 0 €        |
| Stand pliant (accordéon) => 6mX3m      | 50 €            | 1 000 €    |
| Podium                                 | 150 €           | 0 €        |
| Friteuse électrique 380 Volts ou à gaz | 65 €            | 30 €       |
| Percolateur                            | 20 €            | 0 €        |
| Grande Plancha => 1.20mX0.50 m         | 40 €            | 30 €       |
| Bac Refroidisseur                      | 20 €            | 30 €       |
| Néon éclairage (1.50m)                 | 5 €             | 50 €       |
| Grand Stand (accordéon) => 8mX4m       | 80 €**          | 1 500 € ** |
| Comptoir Bar Pliant => 3m              | 15 €**          | 200 € **   |

\*\* tarif pour tous, y compris pour les associations de la commune.

Très bonne rentrée à vous tous.

## Association Chauffeurs Solidaires Sud Retz

Les chauffeurs solidaires Sud Retz **accompagnent les personnes sans moyens de transport.**

Sans ces chauffeurs pour les personnes bénéficiaires, c'est le renoncement aux courses indispensables, aux rendez-vous médicaux et sociaux. Ce serait vivre dans l'isolement avec les conséquences induites : angoisse, détresse ...

Devant le nombre croissant de bénéficiaires, **nous manquons de chauffeurs.**

Vous avez un peu de temps disponible, venez nous rejoindre ponctuellement ou régulièrement. Votre disponibilité sera respectée, défraiement kilométrique assuré.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter le [07 69 78 56 53](tel:0769785653).



## Association La Cantoche

### Atelier familial au jardin

Le jardin partagé Le Ver Sème propose un **atelier gratuit mercredi 23 octobre au parc des Versènes** (14h à 16h). Animé par Julie Macé du CPIE de Corcoué sur Logne, avec le soutien de notre commune, cet atelier permettra **d'observer et de comprendre les enjeux de la biodiversité**, mais aussi d'apprendre à l'accueillir chez soi en évitant les pièges. Exploration et jeu sont au rendez-vous de cette animation familiale au moment des vacances d'automne pour laquelle il est recommandé de s'inscrire (voir nos coordonnées plus bas).

Du jus de pommes pourra aussi être dégusté sur place ! En effet, l'association a rassemblé les fruits de jardins de saintmarins et les a pressés le 25 septembre dernier au foyer de vie de Terre Neuve à Chauvé. Les bouteilles de jus stérilisées ont ensuite été redistribuées à chaque participant. Cette initiative sera normalement reconduite l'année prochaine alors n'hésitez pas à nous contacter pour y participer.

Le **samedi 16 novembre** (l'après midi), nous vous invitons avec Anim'action à **découvrir les ruches Warré et le monde fabuleux des abeilles.**

Le jardin partagé situé au parc des Versènes est un lieu où tout le monde est le bienvenu. Vous pouvez nous y retrouver autour d'un goûter les vendredis à partir de 16h30 (quand la pluie ne s'invite pas...). Si vous avez des idées, des envies, des projets pour le lieu, contactez-nous !

Informations sur Facebook ([@lacantocheleverseme](https://www.facebook.com/lacantocheleverseme)), Instagram ([@leverseme](https://www.instagram.com/leverseme))

Contact : [leverseme@gmail.com](mailto:leverseme@gmail.com) - [06 60 72 97 10](tel:0660729710)



## Le Tennis Club Saint Médard

### Saison 2024/2025 !

Le TC Saint Médard reprend du service pour cette nouvelle saison en ayant fait une nouvelle fois le plein d'adhérents avec des groupes enfants et adultes au complet. Merci à tous pour votre fidélité au fur et à mesure des années et bienvenue aux nouveaux qui intègrent ce club.

Lors de la saison dernière nous avons pu créer un nouveau logo qui reprend les particularités du tennis et du paysage St Marin, le héron compétiteur dans son environnement naturel, le lac de GrandLieu. J'en profite pour remercier tous ceux qui ont collaboré à l'élaboration de ce dessin représentant notre sport.

Pour les manifestations à venir sur l'année, nous pouvons déjà vous informer de la date du **concours de puzzle**, le **dimanche 26 janvier 2025** à la salle St Marine. Nous communiquerons dans le trimestre pour les inscriptions et vous attendons nombreux pour cette manifestation conviviale. N'hésitez pas à en parler déjà autour de vous !

Pour ceux qui souhaitent nous rejoindre en section loisir et profiter des infrastructures, contactez-nous au [06 77 18 85 91](tel:0677188591).



## Les Toqués du Jeu

Pendant la pause JO, avant le retour des jeux paralympiques, Les toqués du jeu ont organisé leurs premières olympiades le dimanche 25 août dans le parc de la Mairie. Une belle journée ensoleillée où les binômes intergénérationnels se sont affrontés sur différents jeux en bois : le Corn hole, le Molky, le tac tac golf, la grenouille, le palato, le billard Hollandais, le pass trappe et bien sûr le toc, notre jeu préféré !

Un magnifique podium, pour la médaille de bronze : un papa Marc & son fils Camille, pour la médaille d'argent : un Papy Jean-Pierre & son petit-fils Félicien, et pour l'or : une maman Nathalie et son fils Lucas.

Merci à toutes et à tous pour cette belle journée, vos sourires et votre engouement nous motivent à poursuivre.

Nous avons choisi de reverser les bénéfices des olympiades à l'Association Onco Pleine Air. Depuis plus de 25 ans, l'AOPA poursuit son projet et propose aux enfants atteints de cancers des activités au sein de l'hôpital et en plein air, pour leur permettre de se ressourcer, s'évader, et retrouver l'énergie pour continuer à se battre contre la maladie.

A noter dans vos agendas :

**Une initiation au Toc, à la bibliothèque au fil des mots, le vendredi 25 octobre de 18h00 à 20h00.**

**Tournoi de Toc, le samedi 7 décembre dès 19h00** à la salle Saint Marine (pré-inscription et informations sur [lestoquesdujeu@gmail.com](mailto:lestoquesdujeu@gmail.com))

En attendant, suivez-nous sur nos réseaux Facebook et Instagram «les toques du jeu».

Au plaisir de vous rencontrer.



## Port-Saint-Mars-Basket

La saison 2023-2024 fut très agréable : 2 équipes supplémentaires, des jeunes engagés et des supporters toujours présents pour encourager les enfants.

Pour cette nouvelle saison, nous allons probablement avoir 1 ou 2 équipes de moins, mais cela ne fera que renforcer la forte convivialité acquise l'an passé.

Nous continuons à solidifier cette cohésion au sein du club, grâce à divers événements :

- **2<sup>ème</sup> édition du Tournoi 3 contre 3** : on quitte Halloween pour Noël. Il aura lieu le 1er weekend des vacances : **le dimanche 22 décembre 2024.**
- **La soirée du club** aura lieu le **8 mars 2025.**
- **3<sup>ème</sup> édition du Tournoi des Familles**, ouvert à tous : petits, grands, filles, garçons, jeunes, moins jeunes, joueurs, non joueurs... Nous avons hâte de vous accueillir le **24 Mai 2025.**
- **4<sup>ème</sup> édition du Printemps du Basket**, permettant aux amateurs de basket-ball de venir faire un essai, et aux joueurs de faire découvrir leur sport aux copains/copines. (courant juin).

Les inscriptions pour la saison 2024-2025 sont toujours possible, pour toutes informations, il est possible de nous contacter par mail : [stmedardbasket44680@gmail.com](mailto:stmedardbasket44680@gmail.com)



## Association des professionnels

Nous espérons que vous avez bien profité de vos vacances d'été et que la rentrée s'est bien passée pour tous.

Comme on vous l'avait annoncé dans le précédent bulletin, cette année nous souhaitons faire une **journée spéciale Noël** un peu différente d'un marché de Noël traditionnel comme on en voit un peu partout.

Cet évènement s'appellera **"La fabrique des lutins"** et aura lieu **le dimanche 1<sup>er</sup> décembre de 10h à 18h**.

Cette journée sera consacrée surtout aux enfants mais aussi aux plus grands (ne vous inquiétez pas il y en aura pour tout le monde !)

Il y aura différentes animations, spectacle de clown, contes pour enfants, animations de ballons sculptés



et peut-être d'autres surprises, on ne vous en dit pas plus...

Plusieurs ateliers créatifs seront proposés pour les petits et grands : atelier de création en chocolat, atelier de scrapbooking, atelier de Furoshiki (emballage de cadeaux en tissu), atelier de décoration de Noël avec des rouleaux de carton recyclés...

Quelques exposants et créateurs locaux seront présents.

A ce jour, où nous écrivons cet article, toutes les animations et créneaux horaires ne sont pas encore validés. Certains ateliers se feront sans doute sur inscription...

Vous en saurez plus grâce à nos affiches, flyers et réseaux sociaux, courant novembre.

Une restauration chaude sera proposée sur place (tartiflette, croque-monsieurs) et bien sûr un bon vin chaud, à consommer avec modération !

Et pour finir, on ne l'a pas oublié, le père Noël sera bien présent avec des petites séances photos comme vous les aimez bien !

Si vous souhaitez rejoindre notre équipe dynamique, n'hésitez pas à nous le faire savoir par mail à [professionnels.smdc@gmail.com](mailto:professionnels.smdc@gmail.com)

A très bientôt !!

## TSM, la troupe de Théâtre de Saint Mars, peaufine son prochain spectacle

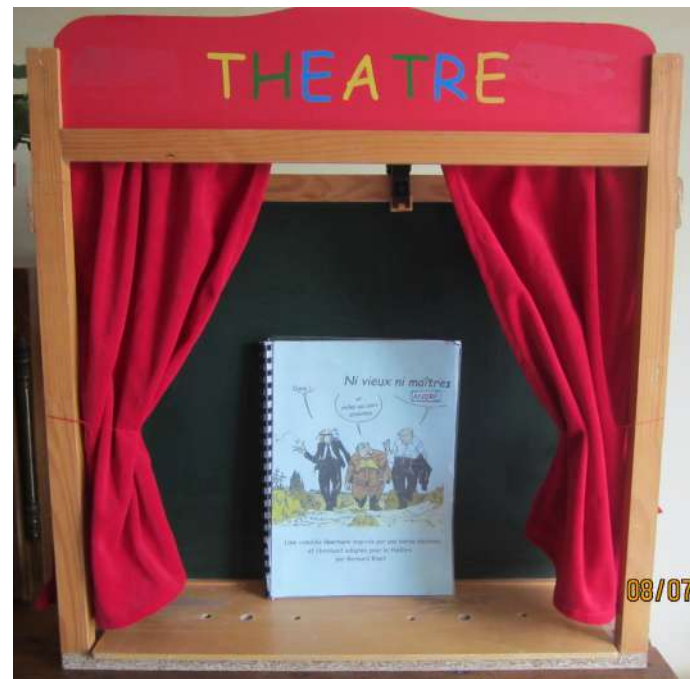
C'est au **printemps de la prochaine année** que TSM proposera enfin des **représentations de sa pièce** actuellement en répétitions.

C'est une comédie intitulée **«Ni vieux ni maîtres»** qui met en scène trois septuagénaires déterminés à vieillir avec style, en scrutant un avenir incertain. Mais ils sont rattrapés malgré eux par un passé qui emporte avec lui «celles qui sont absentes». Celle qui est présente se retrouve coincée dans la vie de ces seniors, certes très exubérants mais avec le cœur sur la main; car la vieillesse n'est rien, ce qui compte par dessus tout, c'est l'amour.

Scènes farfelues, dialogues fleuris, vannes qui fusent, phrases assassines, drôlerie des personnages, fantaisie des situations : on retrouve là la verve succulente d'une bande dessinée. Sur cette comédie sociale, qui s'avère être, en même temps, une savoureuse satire de notre société et du monde moderne, souffle un esprit gentiment libertaire qui nous revigore.

Les comédiennes, les comédiens, les techniciens et le metteur en scène donnent rendez-vous aux spectateurs en avril pour une dizaine de

représentations à Saint Mars, à des dates qui seront communiquées en temps voulu, dans une salle de théâtre enfin rénovée et devenue confortable et accueillante.



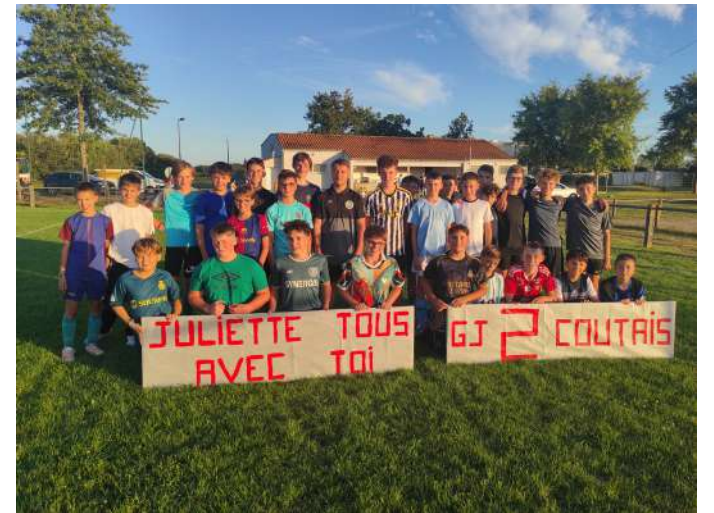
## Saint Médard football, l'année du renouveau ?

La saison 2023-2024 s'est achevée dans la douleur avec seulement une vingtaine de participants à notre assemblée générale du 08 juin 2024. Le nombre de licenciés très jeunes est au plus bas depuis des années, seulement 2 licences moins de 7 ans. Mais malgré ces mauvais chiffres, un vent nouveau souffle sur le club. Le bureau a fait le plein de nouveaux membres. Maxime GIMENEZ qui a présidé à la tête du club pendant 5 ans a cédé sa place à Nicolas RELANDEAU. Une page se tourne, mais le projet du club reste le même : pratiquer le football à Saint Mars de Coutais dans une ambiance familiale, accompagner l'épanouissement des jeunes sportifs Saint-Marin et permettre que cette activité soit réalisée dans les meilleures conditions possibles.

Côté sportif, le football animation (6-10 ans) est toujours encadré par Pascal. Les équipes U12, U14 U15 et U18 sont toujours engagées au travers du groupement avec Saint Lumines de Coutais (groupement les 2 Coutais). Les seniors A reprendront le championnat en 3e division dans un groupe composé à 90 % d'équipes du Pays de Retz.

Après la réussite de notre **repas du foot** organisé cette année le 27 avril nous avons décidé de reconduire celui-ci le **19 avril 2025**, n'oubliez pas de réserver votre date. Nous organiserons également **un tournoi en salle** pour les jeunes et les moins jeunes les **20 et 21 décembre 2024**. Le traditionnel **tournoi des familles** se déroulera cette année le **08 juin 2025** et nous essaierons également de mettre en place un tournoi de palets d'ici la fin de saison.

Pour conclure, nous espérons que les travaux d'éclairage du terrain en herbe seront réalisés dans l'année, comme il l'a été annoncé. Que le bungalow permettant d'accueillir les équipes après les matchs soit enfin installé, pour rappel la pause de celui-ci est prévue depuis déjà 2 ans (cf bulletin municipal de juin 2022 page 15 : « Concernant la pose des Algecos du football, un permis d'aménager va être déposé pour prévoir leur installation au cours du deuxième semestre... »). Nous attendons toujours une date de mise en œuvre ainsi qu'un lieu d'implantation.



## LE LIEN AVEC LES AUTRES COMMUNES

### Au cœur d'ANADOM, découvrez notre service de portage de repas

Depuis 1989, l'association ANADOM intervient dans 27 communes du Sud Loire, dans la périphérie nantaise et le pays de Retz, pour **livrer des repas complets et équilibrés sept jours sur sept**.

Elaborés par une diététicienne, nos repas sont livrés chaque jour en liaison froide. Chaque menu est personnalisé et choisi à la carte, dans le respect des préférences et exigences de chacun. Vous suivez un régime spécifique ? Nous proposons également des options adaptées à vos besoins (diabétique, sans sel, hypocalorique, mixé...). Au cœur de ce projet : le maintien à domicile, et plus encore, **le maintien en bonne santé !**

Au volant de nos camions, nos livreuses ont à cœur d'apporter un service de qualité aux personnes accompagnées. Bien plus qu'une simple livraison de repas, le service portage de repas d'ANADOM c'est aussi une veille attentive et une présence chaleureuse au quotidien.

Si vous apercevez nos camions passer, n'hésitez pas à nous saluer !

Pour plus d'informations ou pour bénéficier de notre service, contactez-nous dès aujourd'hui au [02 40 73 73 09](tel:0240737309), par mail à [contact@anadom.fr](mailto:contact@anadom.fr) ou via notre site internet : <https://anadom.fr/contact/>.



### CLIC Sud Retz

A cette occasion, nous aurons le plaisir d'accueillir deux intervenants lors de conférences, tables rondes :



- Elvire BORNAND, Sociologue spécialiste des vulnérabilités, Membre du collectif de recherche Plan 9 : « **Estime de soi, comment prendre à bras le corps son vieillissement ?** »
- Dr Miguel JEAN, Praticien hospitalier, Consultation d'éthique clinique du CHU de Nantes : « **Ethique et autodétermination.** »

Table ronde avec la participation d'élus, professionnels de santé, responsables de structures médico-sociales, d'hébergement et hospitalière : « **Comment construire une politique du grand âge sur notre territoire ?** ».

#### Le CLIC en quelques mots :

L'association CLIC Sud Retz (Centre Local d'Information et de Coordination) propose un service gratuit sur tout le territoire Sud Retz Atlantique Communauté. C'est un lieu d'accueil, d'écoute et d'information sur les droits et prestations.

→ Auprès des personnes de + 60 ans et leur entourage : accueil, information, évaluation, coordination.

→ Auprès des personnes en situation de handicap : accueil, information.

Accueil du public à Machecoul-St-Même :

10, bd Pierre de Gondy

Lundi, mardi, jeudi et vendredi 9h00 à 12h30

Tél : [02 51 70 93 37](tel:0251709337) / Mail : [contact@clicsudretz.fr](mailto:contact@clicsudretz.fr)



## L'association Le Poulp' est de retour cette année !

Se remettre en mouvement, bouger ensemble, c'est ce que vous propose l'association Le Poulp'-Maison Sport-Santé ! Pour toutes les personnes qui souhaitent **reprendre ou commencer une activité physique, atteintes ou non de pathologie, maladie chronique, affection de longue durée, pathologie liée vieillissement...**

Sur votre commune et les communes alentours, plusieurs activités sont proposées :

- **Parents-Poulp'** : Un programme de 12 séances de reprise d'activité physique, avec son bébé (de 2 mois à 3 ans), en partenariat avec la PMI (les vendredis matin à 10h15 à la salle Sainte Marine, à partir de début octobre 2024). (Gratuit)
- **Poulp' en équilibre** : Un atelier de prévention des chutes qui inclut 10 séances d'activités physiques et 1 séance de nutrition. Gratuit et ouvert à toute personne de plus de 60 ans qui souhaite ralentir la survenue de risques de chute, en partenariat avec la conférence des financeurs (à partir de janvier 2025).
- **Poulp' en Reprise** : Pour les personnes souhaitant reprendre une activité physique en douceur, adaptée à ses capacités (renforcement musculaire, cardio, stretching, équilibre). C'est un programme personnalisé grâce à un bilan de santé effectué au préalable avec une Enseignante en activité physique adaptée.

→ **Poulp' Sage** : Pour les personnes de plus de 60 ans qui cherchent une activité physique ludique et conviviale favorisant le maintien des capacités physiques et cognitives.

Retrouvez plus d'informations sur le site internet : [www.lepoulp.fr](http://www.lepoulp.fr)

Renseignements auprès de Lisa Chivot, Enseignante en Activité Physique Adaptée :

[07.52.04.27.81](tel:0752042781) | [lisa.chivot@lepoulp.fr](mailto:lisa.chivot@lepoulp.fr)



### RETZ'AGIR

#### Besoin d'aide dans vos tâches quotidiennes ?

Nous vous proposons du personnel motivé et compétent sur votre commune pour vos **demandes en ménage, repassage, vitrerie, jardinage, petit bricolage, garde d'enfants, manutention, assistance administrative...**

**Nos tarifs** : 23.53€ ou 26.06 € / heure, en fonction des tâches + 10 € de cotisation annuelle. En faisant appel à nos services, selon votre demande, vous bénéficierez d'une déduction fiscale de 50% sur le montant de votre facture.

Nous prenons en charge l'ensemble des démarches administratives (recrutement, contrat, déclaration URSSAF...) et nos interventions sont sans engagement, ponctuelles ou régulières.

N'hésitez pas à nous téléphoner au [02 40 02 36 28](tel:0240023628) ou à nous adresser un mail à [secretariat@retzagir.fr](mailto:secretariat@retzagir.fr).

Notre équipe vous répondra avec plaisir.

L'association Retz'Agir travaille depuis près de 30 ans à l'intégration de personnes éloignées de l'emploi. A l'année, nous mettons à disposition et accompagnons plus de 90 salariés. Tout en leur confiant des missions

de services à la personne, nos conseillers en insertion travaillent avec eux à l'élaboration de leur projet professionnel. En 2023, ce sont 244 clients qui nous ont accordé leur confiance.

Renseignements : Barbara BERNARD – [02 40 02 36 28](tel:0240023628) – [secretariat@retzagir.fr](mailto:secretariat@retzagir.fr) – [www.retzagir.fr](http://www.retzagir.fr)





## Vous accompagnez ? C'est notre mission !

16-25 ans

LA MISSION LOCALE VOUS ACCOMPAGNE POUR :

- L'EMPLOI
- LA FORMATION
- L'ORIENTATION
- LE TRANSPORT
- LE LOGEMENT
- LA SANTÉ
- LES AIDES FINANCIÈRES

UNE ANTENNE PROCHE DE CHEZ VOUS !



## CONTACT

Conseillère

Catherine MORINEAU-LANDREAU  
07.57.42.94.93  
[catherine.morineau@mlpaysretz.com](mailto:catherine.morineau@mlpaysretz.com)

Antenne de Machecoul  
4 rue Alexandre Riou

Siège

02.40.02.38.45  
4 rue Alexandre Riou, Machecoul  
Prendre un rdv ?  
Facile et rapide : scanne le QR code



Je ne sais pas quoi faire...

Je cherche des aides pour le permis ?

J'ai besoin d'aide pour mon CV

J'aimerais avoir un appart

[www.mlpaysretz.com](http://www.mlpaysretz.com)  
02.40.02.38.45



## Le nouveau service ALEOP à la demande

Une visite chez des amis, un rendez-vous, un saut à la bibliothèque... Le transport Aléop à la demande permet d'**effectuer des déplacements de proximité et complète l'offre de transport du réseau Aléop TER**. Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2024, ce mode de transport a évolué.

### Comment ça marche ?

Sur simple réservation, un véhicule passe vous prendre au point d'arrêt « transport à la demande » et vous dépose au lieu de votre choix : arrêt de car, pôle de centralité ou gare suivant les secteurs. Pour les personnes à mobilité réduite ou âgées de plus de 75 ans, la prise en charge peut s'effectuer au domicile.

Les communes desservies sont celles de Sud Retz Atlantique Communauté et Grand Lieu Communauté. Vous pouvez également vous rendre à l'hôpital du Confluent à Nantes et l'hôpital de Challans.

Ce service fonctionne du lundi au vendredi de 7h à 19h, sauf jours fériés. Des trajets sont autorisés avant 7h et après 19h en cas de correspondance avec un train ou un car.

Le ticket coûte 2.60€ et les carnets de 10 tickets 22€. Pour des voyages fréquents, pensez aux formules d'abonnements.

### Comment puis-je m'inscrire ?

Vous êtes intéressé.e, inscrivez-vous en appelant Allô Aléop au 09.69.39.14.14 du lundi au vendredi de 7h à 20h et le samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h (hors jours fériés). L'adhésion est gratuite.

Le service « Mobilité/transport » de Sud Retz Atlantique Communauté n'assure plus les prises de rendez-vous téléphoniques.

[aleop.paysdelaloire.fr](http://aleop.paysdelaloire.fr)



## Nouveau service de Sud Retz Atlantique Communauté

**Vélila : location de vélos électriques** pour 1, 3, 6 ou 12 mois

Depuis début avril, le Département de Loire-Atlantique et Sud Retz Atlantique Communauté proposent aux habitants et habitantes de **louer un vélo électrique classique ou cargo** pour un mois ou plus, le temps de découvrir tous ses avantages pour les trajets quotidiens. Ce service permet en effet soit de tester ce type de vélo avant d'en faire l'acquisition, soit de bénéficier d'un service à moindre coût.

### Qui peut réserver un vélo et comment ?

Toute personne âgée d'au moins 18 ans et habitant dans l'une des 8 communes de notre Communauté de communes peut bénéficier du service Vélila.

Les 35 vélos à assistance électrique ainsi que les 2 vélos cargos sont loués pour des durées allant de 1, à 12 mois. Les prix de la location associés à la période vont de 35€, 84€, 150€ ou 250€. Un tarif réduit de moins 50 % est appliqué pour les personnes en situation de chômage, touchant le RSA, les étudiants, les bénéficiaires de l'ASPA...

Si vous remplissez les conditions, vous pouvez réserver un vélo en quelques clics : [velila.loire-atlantique.fr](http://velila.loire-atlantique.fr)

Une fois votre commande validée, vous êtes directement contacté.e par l'équipe Vélila, afin de convenir des modalités de retrait de votre vélo.

### Un partenariat multiple

Sud Retz Atlantique Communauté a bénéficié de subventions de l'ADEME à hauteur de 55% et du Département de Loire-Atlantique à hauteur de 25%. Les 35 vélos à assistance électrique ont été achetés auprès de l'entreprise Manufacture Française du Cycle (MFC) basée à Machecoul-Saint-Même et le Département a offert les 2 vélos cargos.



## EN BREF

### Don des anciens fauteuils du théâtre

Suite aux travaux réalisés dans le théâtre l'année dernière et notamment le changement des fauteuils, la mairie propose aux **habitants de la commune ainsi qu'aux associations** de Saint Mars de Coutais de **récupérer les anciens fauteuils du théâtre**. Pour cela rien de plus simple, **scannez le QR Code** et remplissez le formulaire. La mairie prendra contact avec vous par mail ultérieurement pour convenir d'un rendez-vous afin de venir récupérer les fauteuils.



### Informations municipales

#### Retrouvez les informations municipales :

- Sur le **site internet de la mairie** [www.saintmarsdecoutais.fr](http://www.saintmarsdecoutais.fr)
- Sur l'**application City All** (panneaux lumineux)
- Sur la **page Facebook officielle** :

 <https://www.facebook.com/Mairie-Saint-Mars-de-Coutais-177081692639235/>

#### Prochain bulletin municipal : Parution entre le 20 et 25 janvier 2025

Vous pouvez, dès à présent, nous faire parvenir vos articles à [bibliotheque@saintmarsdecoutais.fr](mailto:bibliotheque@saintmarsdecoutais.fr).  
(Date limite d'envoi des articles le vendredi 6 décembre 2024).

*Le Conseil Municipal de St Mars de Coutais et la FNACA vous invitent  
à la cérémonie commémorative du 11 novembre 1918*

*Lundi 11 novembre 2024*

*Rassemblement sur le parvis de la mairie à 11h*

*Défilé jusqu'au cimetière*

*Dépôt de gerbes au monument aux morts*

*À l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera offert à la salle la St Marine par la municipalité*



## Partageons l'espace public !

# STOP à " J'EN AI POUR 2 MINUTES "



## Stationnement sur trottoir

Vous risquez une amende de **135€**  
(art. R.417-11 du code de la route)



## RESPECTONS LES REGLES DE STATIONNEMENT



Réserve naturelle nationale  
LAC DE GRAND-LIEU



Cet automne le lac est monté rapidement. En à peine 10 jours, il est passé à un faciès hivernal. L'eau est venue recouvrir les prairies humides du marais. Le lac ainsi étendu est prêt à accueillir plusieurs dizaines de milliers d'oiseaux cet hiver.

### Un site d'hivernage majeur pour l'alimentation des oiseaux en Europe

Les prairies humides, roselières et pelouses amphibies sous l'eau deviennent de formidables garde-manger. Canards et petits échassiers arrivent par vagues successives, poussés par l'instinct, le froid ou le gel dans le nord et l'ouest de l'Europe. En quête de nourriture, ils trouvent dans le marais une ressource riche et abondante, de petits invertébrés, poissons, planctons et surtout des graines produites en masse plus tôt dans l'année par une végétation prairiale diversifiée.

Le lac de Grand-Lieu accueille en hiver

13 % des effectifs européens de Canard souchet

4,8 % des effectifs français de Mouette rieuse

### 24h dans la vie du Canard chipeau

A l'image de la majorité des canards sur le lac, le Canard chipeau trouve à Grand-Lieu, un milieu qui répond à ses besoins vitaux.

- En journée, regroupés par centaines d'individus, ils sommeillent, nagent ou font leur toilette, sur la partie centrale du lac (la remise). La quasi-absence de végétation limitant la prédation et l'interdiction de chasse concourent à créer un environnement sécurisé.
- La nuit, ils se dispersent sur les marais pour s'alimenter.

### Le comptage Wetlands

Chaque année vers la mi-janvier, les oiseaux d'eau des zones humides sont comptés simultanément dans 5 régions géographiques du monde. La Société Nationale de protection de la Nature et la Fédération de Chasse 44, gestionnaires de deux Réserves naturelles sur le lac, y participent selon un protocole calé en partie sur le mode de vie des oiseaux.

Les foulques et les anatidés en remise sur le lac, ainsi que les grèbes et les limicoles (petits échassiers) présents en bordure de la zone d'inondation, sont recensés en journée. Quant aux grands échassiers, aux cormorans et aux laridés (mouettes, goélands...), ils sont recensés à la tombée de la nuit, lorsqu'ils sont regroupés en dortoirs. Menés depuis plus de 30 ans selon les mêmes protocoles, ces comptages révèlent des tendances locales d'évolution des effectifs, à confronter aux tendances à plus larges échelles.

### Un imposant dortoir de laridés

Chaque année un imposant dortoir composé essentiellement de Goéland argenté, G. cendré, G. brun et de Mouette rieuse se forme entre octobre et mars. Lors du naufrage du pétrolier Erika en 2000, leurs effectifs ont chuté d'un coup avant de se reconstituer très progressivement. Depuis leurs effectifs déclinent à nouveau, progressivement. En 2023, 19 400 mouettes rieuses ont toutefois été recensées. Cette même année, 315 mouettes pygmées sont étonnement recensées. Hivernant en mer, elles ont probablement passé quelques semaines sur le lac, apportées par des vents forts d'ouest.

### Des effectifs de canards influencés par la météo et la chasse en Europe

En témoigne, le Canard souchet qui hivernait majoritairement en Afrique dans les années 90. A la suite d'hivers doux, ses effectifs à Grand-Lieu ont augmenté dans les années 2000 - 2010. Dans les années 2010, des pics d'abondance de 14 500 individus sont atteints sur le lac. Depuis 2020, si les effectifs restent importants (5 067 individus en 2023), les pics de plus 10 000 individus ne sont plus observés. Dans le même temps, aux Pays-Bas et en Allemagne où la pression de chasse est moindre, ses effectifs augmentent.

### Quelles prévisions pour les années à venir ?

Le changement climatique modifie les aires de répartition en déplaçant les populations vers le nord. Dans le cas des anatidés, le canard siffleur et les fuligules pourraient encore se raréfier. A l'inverse le canard pilet, un visiteur habituel en février-mars lors de sa migration pré-nuptiale, pourrait voir ses effectifs d'hivernants augmenter. La jussie, espèce exotique envahissante, a remplacé sur de larges surfaces la végétation diversifiée des prairies. Peu productive en graines, elle peut indirectement impacter les populations locales des canards en diminuant la ressource alimentaire.

Pour en savoir plus : <https://www.sn timer.com/.../suivi-ornithologique-2022.pdf>

<https://www.lpo.fr/.../oiseaux-d-eau/wetlands-international>

Pour cette édition, la diversité municipale n'a pas souhaité s'exprimer.

## LES PETITES ET GRANDES HISTOIRES DE ST MARS

### La mystérieuse disparition du parc d'attraction de Saint Mars

Que de disparitions étonnantes !!

- L'Atlantide en Méditerranée, 9000 ans avant Jésus Christ,
- La cité d'Herbadilla, au milieu du lac de Grandlieu, au moyen âge, pour punir la vie dissolue de ses habitants (comme Sodome et Gomorrhe dans la Bible),
- Et plus récemment, en 1920, tout près de chez nous, la disparition de la mine de charbon, au village de l'Effetterie.

Mais qui se souvient encore du parc d'attraction de Saint Mars ? Précurseur des grands parcs nationaux comme celui d'Astérix ou Disneyland.... Et pourtant, grand nombre de personnes le côtoie tous les jours, en allant du bourg vers le village de la Guinanderie. Après l'EHPAD, sur la gauche, rue Sainte Anne du Vigneau, au lieu dit « la Carrière », vous recherchez sans doute les ruines d'un ancien centre équestre qui aurait été laissé à l'abandon, une carrière, espace dédié au dressage des chevaux. En fait, vous ne voyez à la place que deux ou trois moutons dans un petit pré bordé d'un taillis.

Eh bien non ! Il s'agit réellement d'un espace qui accueillait autrefois une carrière où l'on extrayait du sable rouge. (N'oubliez pas une carrière aussi importante que la carrière de pierres de Sainte Pazanne !). Notre parc d'attraction, puisque c'est bien de cela qu'il s'agit ! s'étendait du bord de la route sur une longueur d'une cinquantaine de mètres et s'enfonçait sur une profondeur de quelques dizaines de mètres. Dans ce petit espace devenu notre terrain de jeux, que l'ancien propriétaire avait quitté en laissant sur place quelques charriots ainsi que les rails, mes deux frères et moi, épaulés par un ou deux copains, venions souvent « habiter » ce parc.

Nous pouvions, à loisir, avec 4 bras (!), déplacer des tronçons de rails, malgré tout assez légers et s'imbriquant facilement les uns dans les autres, afin de créer des parcours variés aux courbes différentes. Il y avait deux types de charriots : les uns avaient un fond incurvé pour accueillir le sable, les autres avaient un fond plat pour le transport du matériel. Ce sont ces derniers que nous choissions, pour nous y installer plus confortablement. Nous les remontions en les poussant jusqu'au bord de la route, et... hop ! il suffisait de grimper dedans,

de s'agripper aux barres (à l'avant et à l'arrière) et la descente s'engageait. Nous prenions de plus en plus de vitesse !

Quoi de plus grisant ? Ça valait bien le parc de Disneyland ! Et quand le tracé devenait trop répétitif, nous pouvions alors le modifier en disposant les rails d'une autre façon.

Et le freinage ? Me direz-vous !

Inutile de s'en préoccuper : au fond de la carrière, le wagon fonçait dans le sable et l'arrêt se faisait immédiatement, avec plus ou moins de douceur....

Nous avions onze ou douze ans. Je pense aux quelques parents s'interrogeant sur le danger potentiel et l'attitude de nos propres parents. C'était une époque où nous partions le matin des journées sans école, sans révéler ni notre destination ni nos activités prévues.

C'était une époque où les parents, bien occupés par leur travail, sans vacances, ne se posaient pas particulièrement la question des activités ludiques de leurs enfants ni des dangers éventuels. Désinvolture ? Désengagement ? Totale confiance ? Mes frères et moi avons eu une liberté totale, en grande partie grâce .... à la Sainte Vierge. En effet, notre mère avait une telle confiance dans son infinie protection que nous avons eu quartier libre durant toute notre enfance et notre adolescence. Cette liberté existait bien dans de nombreuses familles : nous n'étions pas les seuls, dans ce monde rural, à bénéficier de cette enfance heureuse.

Michel Mansuy  
et Estelle Rattier (Illustratrice Nantes)



# LES PROCHAINS ÉVÉNEMENTS

2024

## Octobre

- 21 Stage danse adultes – ALAC – salle de motricité
- 22 au 24 Stage dessin enfants – ALAC – salle 10
- 23 Atelier familial - CPIE et le Ver sème - Parc des versènes
- 24 Code de la route – Groupama – Théâtre
- 25 Soirée Initiation au TOC – Les Toqués du Jeu – Bibliothèque
- 26 27 Saut'Happy – APEL Ste Thérèse – Gymnase
- 29 au 31 Stage dessin adultes – ALAC – salle 10
- 29 au 31 Stage de basket - Port Saint Mars Basket - Gymnase

2024

## Novembre

- 2 Ateliers - Faunalis – salle la St Marine
- 11 Commémoration – Municipalité et FNACA – salle la St Marine
- 16 au 17 Expo photos – ALAC – salle la St Marine
- 16 Découverte des ruches WARRE - Anim'action et le ver sème - lieu à définir
- 22 Bourse aux livres -Amicale Laïque – Théâtre + salle 10 + salle de motricité + salle la St Marine
- 26 Expo et spectacle contre les violences faites aux femmes - Municipalité + Com Com – salle la St Marine
- 30 Concours de belote – Asso du Tenu Séniors – salle la St Marine
- 30 Festival Alimen'Terre – Municipalité et CODEV - Théâtre

2024

## Décembre

- 1 La Fabrique des Lutins - Les Professionnels de St Mars – salle la St Marine
- 1 Vente de livres – Bibliothèque Municipale – Salle du conseil
- 6 Marché de Noël – APEL Ste Thérèse – Ecole
- 7 Représentation – ALAC – Théâtre
- 7 Tournoi de TOC pour le Téléthon – Les Toqués du Jeu – salle la St Marine
- 9 Assemblée Générale – Le Chemin des Papillons – salle la St Marine
- 12 Repas de Noël – Asso du Tenu Séniors – salle la St Marine
- 13 Soirée de Noël – ALAC – salle la St Marine
- 14 1 arbre 1 naissance – Municipalité – salle la St Marine
- 18 Journée de Noël – Service Enfance et Bibliothèque
- 20 Tournoi des vétérans – St Médard Foot – Gymnase
- 21 Tournoi U10/U11 - St Médard Foot - Gymnase
- 22 Tournoi de Basket – Port St Mars Basket – Gymnase

2025

## Janvier

- 11 Vœux de la Municipalité – Municipalité – salle la St Marine
- 11 18 25 Stages photos – ALAC – Salle 10
- 16 Assemblée générale – Asso du Tenu Séniors – salle la St Marine
- 19 Gui l'an neuf – Asso Gui l'an neuf – salle la St Marine
- 25 Concours de belote – Asso du Tenu Séniors – salle la St Marine
- 25 Audition début d'année – EMSRA – Théâtre
- 26 Concours de puzzle – St Médard Tennis – salle la St Marine



Mardi 26 novembre 2024 - Saint Mars de Coutais

**STOP AUX VIOLENCES  
SEXISTES, SEXUELLES ET FAMILIALES**

*19h : inauguration de l'exposition en BD*



*20h : One Woman Show*

**DENISE LE SAUX  
“LUNE DE MIEL”**



Salle La Saint Marine - entrée libre